ANDOUILLÉ Espace de vie

ANDOUILLÉ *informations*

Juillet 2019

N°51

SOMMAIRE

ÉDITO 2
Intercommunalité 3-4-5-6
Projets 7-8-9-10
Sécurité 11
Finances 12-13
Écoles publiques 14
École du Sacré-Cœur 15
ITEP 16
Histoire : les écoles à Andouillé 17
Vie économique 18-19
Cadre de vie 20-21
Services 22-23-24
Vie associative 24-25-26-27-28
Nos familles 29
Infos Utiles 30-31
Le comice agricole 2019 32

Directeur de la Publication : Bertrand Lemaître
Tirage : 1 200 exemplaires
Conception : AG'Com Diffusion libre
Crédits photos :
Mairie d'Andouillé & CCE
AG'Com Diffusion libre - Comice agricole
Yves Rivière - Marie-Hélène Hersemeule
Impression : Imprim'Ernée Création

ÉDITO

Mesdames, Messieurs

L'année 2019 a débuté par une consultation sans précédent de l'ensemble de nos concitoyens. En effet, le «grand débat national» a permis à chacun d'entre-nous de s'exprimer sur les 4 thèmes définis par le Président de la République.

Que ce soit sur la fiscalité et les dépenses publiques, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté ou encore l'organisation de l'État et des services publics, tout citoyen a eu la possibilité, via les cahiers de doléances, le site internet dédié ou encore les réunions publiques organisées, de faire remonter son ressenti, ses attentes et sa vision de l'évolution de notre société.

Un bel exercice démocratique dont on attend des conclusions, et surtout des réponses aux problèmes posés de façon à retrouver une sérénité pour notre pays.

Cette actualité, toute brûlante soit-elle, n'a pas empêché notre commune de continuer à travailler et faire avancer ses projets.

Après la finalisation de l'espace Daumerie, nous travaillons actuellement sur le projet du transfert de notre bibliothèque.

Un temps prévu vers l'ancienne supérette, il se dessinera plutôt vers un réaménagement des salles Ménil et Bretagne ce qui permettra aussi de redonner de l'espace à l'École de Musique intercommunale.

En parallèle, une réhabilitation totale de la salle polyvalente de la mairie sera réalisée et permettra de dédier à nos concitoyens et à nos associations un espace de meilleure qualité.

Cette année verra aussi la concrétisation de l'aménagement pour sécurisation de 2 rues de notre centre-bourg et du hameau de Rochefort. Après une phase de tests et une concertation avec les riverains, les travaux définitifs seront entrepris.

Andouillé se développe et est attractif. De nouvelles familles investissent et viennent s'y installer. Il nous faut donc rester vigilant sur les capacités à les accueillir. C'est pour cela qu'une nouvelle tranche de 10 lots à construire est d'ores et déjà sur les rails, elle complètera l'offre des porteurs de projets privés et de logements à vendre ou à louer.

Un dernier mot avant de vous laisser à la lecture de ce bulletin, pour souligner tout le dynamisme des forces vives andolléennes : entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs, associations... Vous faites de notre commune, un espace de vie où il fait bon vivre.

Continuons ensemble à construire notre avenir commun dans un esprit de justice et de solidarité.

✍ *Le Maire d'Andouillé*
Bertrand LEMAÎTRE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le PROJET de PLUi

Le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui a débuté le 16 novembre 2015, entame sa dernière ligne droite.

En effet après l'approbation du Plan d'Aménagement de Développement Durable (PADD) par notre commune en séance du Conseil Municipal le 13 novembre 2018 et par le Conseil Communautaire en séance du 19 novembre 2018, les grandes orientations du PLUi ont été définies.

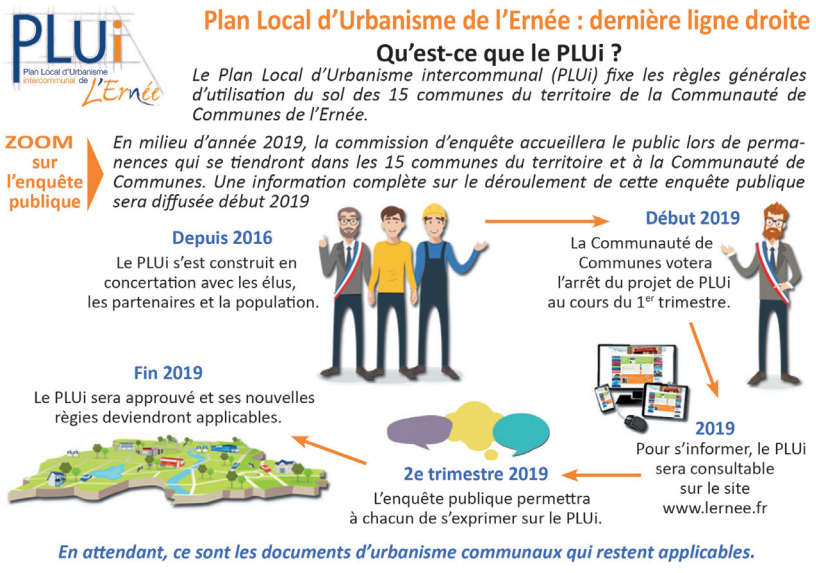

Les grandes caractéristiques de ce PLUi sont :

- Poursuivre l'ambition d'un accueil de nouvelles populations en suivant un rythme soutenu qui prévoit un besoin de logements de l'ordre de 130 logements/an en moyenne sur le territoire.
- Réinvestir les centres-bourgs en recentrant le développement urbain en continuité du tissu existant.
- Préserver l'activité agricole en limitant l'étalement urbain et les possibilités de constructions en zone agricole.
- Créer les conditions d'accueil pour le développement économique sur les principaux pôles identifiés dans le SCoT (Schéma de Cohérence Territorial).
- Intégrer un projet respectueux de l'environnement en confortant la trame verte et bleue sur le territoire intercommunal par la préservation des réservoirs de biodiversité, des bords de cours d'eau, des zones humides, des haies et boisements.

Les dernières étapes de ce PLUi :

- Après la délibération du Conseil Communautaire du 4 mars 2019, le PLUi a été finalisé et soumis pour avis aux PPA (Personnes Publiques Associées) Etat, Région, Département, DDT53, Chambre d'Agriculture...
- A l'issue de cette consultation, le projet PLUi est soumis à l'enquête publique du 8 juillet au 10 août. Deux permanences auront lieu en mairie les 22 juillet et 2 août.

  C'est donc en fin d'année 2019, une fois les modifications apportées suite aux différentes consultations et à l'enquête publique que le projet sera définitivement approuvé par le Conseil Communautaire.Mis en application, il se substituera à notre PLU local qui deviendra caduque.

LA MAISON DE SANTÉ

PLURIDISCIPLINAIRE

La maison de santé a atteint son rythme de croisière. Désormais bien installés dans cet équipement moderne et fonctionnel, les professionnels de santé accueillent dans de bonnes conditions leurs patients. Son attractivité est certaine et à l'image de toutes les maisons médicales pluridisciplinaires, elle sera en mesure de se développer.

Déjà, une nouvelle professionnelle de santé a choisi de s'y installer ; il s'agit de Justine Barré, orthophoniste.

UN PROJET DE MICRO-CRÈCHE

D'ENVIRON 10 PLACES

Longtemps évoqué, un projet de micro-crèches est à l'étude au niveau intercommunal. Il sera en mesure de répondre à de nouvelles formes de garde d'enfants et en particulier aux horaires décalés, une implantation sur notre commune est envisagée.

Après une rencontre constructive avec les assistantes maternelles en activité et le constat commun d'un manque à terme de places chez celles-ci, la construction d'une structure de 10 places pourrait répondre aux besoins de notre commune.

Reste à déterminer le meilleur emplacement, les assistantes maternelles ont insisté sur le bien-fondé d'un lien intergénérationnel et se sont montrées très intéressées dans le suivi de ce projet.

POINT SUR LES TRANSFERTS DES COMPÉTENCES

EAU ET ASSAINISSEMENT

Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté de communes exerce les compétences eau et assainissement. Les personnels des anciens syndicats (SIAEP) ont donc rejoint les rangs des employés communautaires. Pour notre commune, c'est toujours la société SUEZ-ENVIRONNEMENT qui en tant que prestataire de services, assure l'entretien de nos réseaux et le suivi de notre station d'épuration.

La facturation est par contre assurée par la Communauté de Communes. Ce transfert a eu pour conséquence un retard dans vos échéanciers de factures car il a nécessité pour tous ceux qui étaient en prélèvement mensuel, la fourniture à nouveau de leurs coordonnées bancaires.

UN NOUVEAU SERVICE INGÉNIERIE

Depuis le 1er juillet 2018, le nouveau service ingénierie-voirie est opérationnel.

Sylvain Garnier, ingénieur est à disposition des communes pour mener à bien leurs projets d'aménagements urbains ou encore apporter toute son aide à la programmation de l'entretien de notre voirie rurale. Un service important et apprécié pour nos communes depuis la fin de l'accompagnement de la DDT dans ce domaine.

ZONES ARTISANALES

Toutes les zones artisanales sont maintenant intercommunales.

Un transfert logique puisque la CCE assume déjà pleinement la compétence économique depuis sa constitution.

Un état des voiries a donc été réalisé, leur entretien sera assuré par l'intercommunalité.

Dans le cadre des transferts de charges, un reversement de l'attribution de compensation sera opéré par la commune.

L'Ernée
Eau & Assainissement

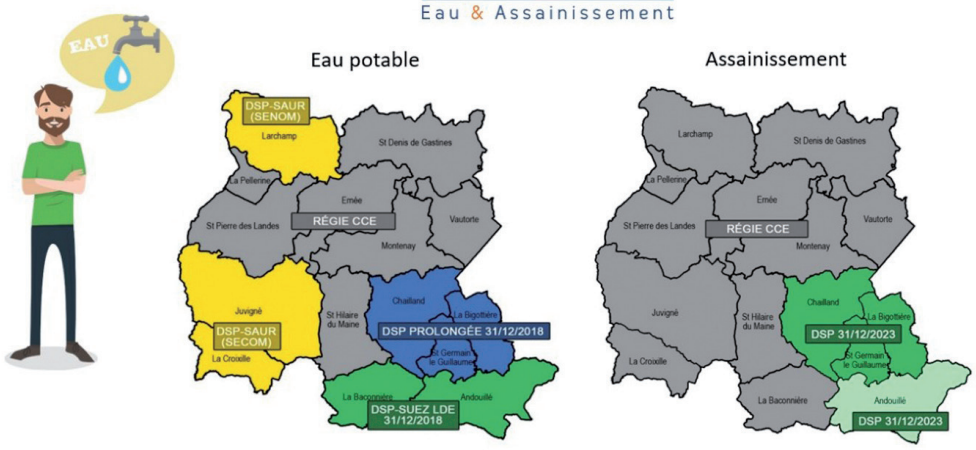

POINT SUR LE SCHÉMA DE MUTUALISATION

Au centre du projet communautaire, la mutualisation de moyens, génératrice d'économies potentielles, avance à son train. Elle respecte la volonté de chaque commune de décider à son rythme la mise en commun de certains services, d'optimiser les cycles de formation des agents, de gérer les emplois et les compétences, de réaliser des commandes groupées ou encore de partager des équipements (central téléphonique, plate-forme internet…).

A la carte certes, mais l'élargissement des compétences de notre CCE ne fera que favoriser cette dynamique. Ainsi, certaines réfléchissent déjà à une mutualisation du personnel qui deviendrait communautaire. Une révolution !! Mais qui s'explique aussi par la difficulté pour certaines communes, à recruter du personnel compétent et leur donner des perspectives de carrière. Pour notre commune, l'étude de la mutualisation d'un serveur informatique et d'un nouveau central téléphonique est en cours.

AQUA Fitness de l'Ernée
Piscine - Salle de sport - Bien-être

Inauguration
vendredi 6 septembre 2019
de belles surprises vous attendent !

Après 5 ans d'existence, l'établissement est devenu un atout majeur en terme d'attractivité sur le territoire de l'Ernée. Quelques chiffres : + de 500 000 personnes ont fréquenté l'établissement depuis son ouverture, 22 000 abonnements ont été vendus, 2 000 enfants et adultes ont appris à nager, des animations régulières : plus de 30 en 5 ans… En octobre 2016, une salle de Fitness a ouvert ses portes pour venir compléter et enrichir les prestations proposées. Les élus ont donc souhaité changer de nom afin de mettre en avant la présence de la salle de Fitness et la complémentarité des activités Aquatiques et Fitness.

Après une enquête auprès de la population, le nouveau nom est désormais AquaFitness de l'Ernée.

L'ARRIVÉE TOUTE PROCHE DE LA FIBRE OPTIQUE

LA MAYENNE, 1ER DÉPARTEMENT FRANÇAIS CONNECTÉ À 100 % T.H.D.

Le Conseil Départemental a décidé de faire de la Mayenne le 1er département français connecté à 100 % au Très Haut Débit. A l'horizon 2021, l'ensemble de notre territoire sera donc «fibré» ce qui permettra aux particuliers, aux entreprises, aux exploitations agricoles et aux administrations d'avoir un accès à un internet performant.

› L'organisation de sa mise en œuvre :

Mayenne Fibre, délégataire du Conseil Départemental, assure la responsabilité de la conception, de la réalisation, de l'exploitation du réseau ainsi que sa commercialisation auprès des fournisseurs d'internet. Mayenne Fibre, après appel d'offres, a retenu le groupe Orange pour concevoir, déployer et maintenir le réseau.

Pour la mise en place sur le terrain, Orange s'appuiera sur 4 sous-traitants. Pour le nord-ouest mayennais et donc pour notre communauté de communes de l'Ernée, c'est l'entreprise Bage-Sogretel qui le mettra en œuvre.

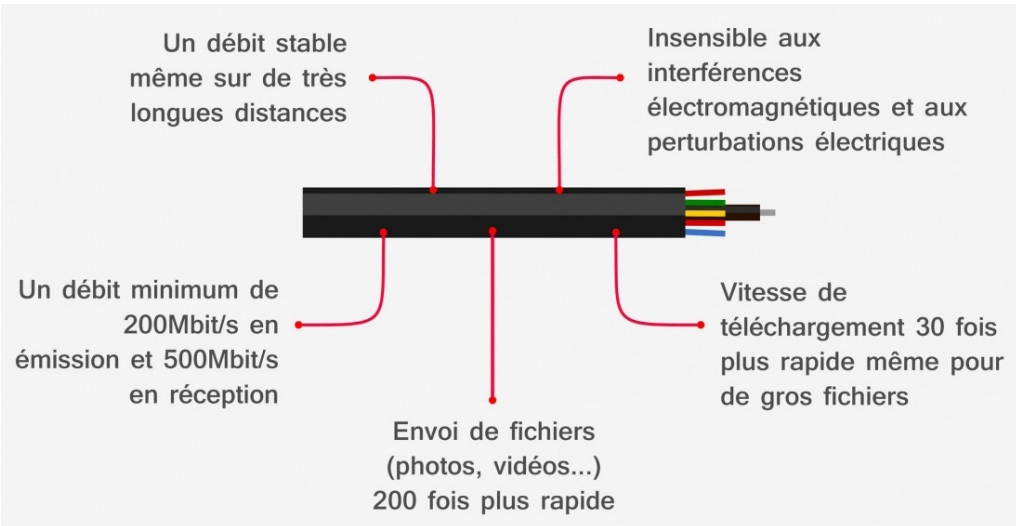

› Les actions à mener dès à présent :

La mise en place de ce réseau s'appuiera autant que nécessaire sur les infrastructures existantes et sera à 75 % aérien, seuls les poteaux téléphoniques qui le nécessitent seront remplacés. Mais contrairement au réseau téléphonique classique (qui subsistera), la fibre ne tolère aucune gêne au niveau de son câblage.

Alors finis, les fils enchevêtrés dans les arbres et les haies ou encore les câbles traînant par terre !!

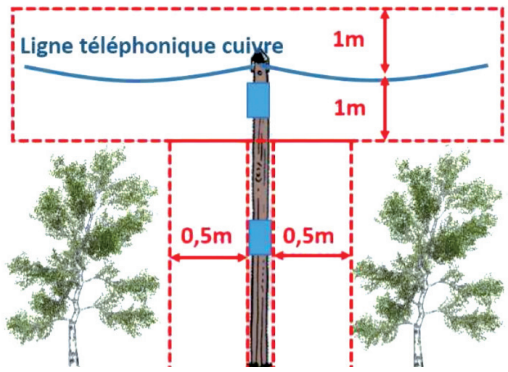

Un important travail d'ÉLAGAGE est donc à réaliser en amont de cette installation de la fibre.

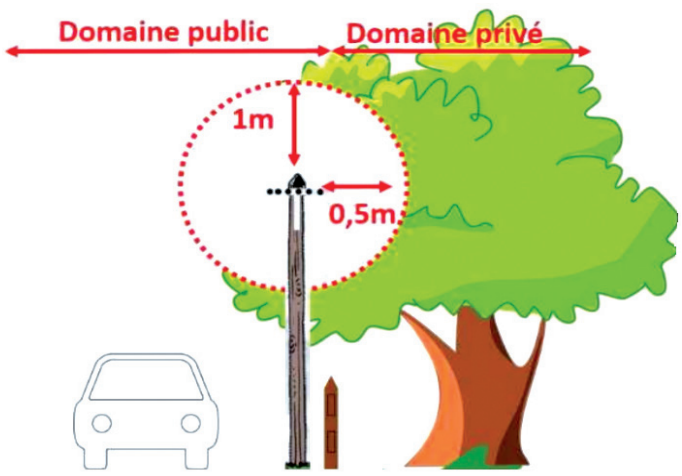

Ces actions d'élagage sont du ressort des propriétaires qui possèdent des plantations qui donnent sur l'espace public. La période hivernale étant propice à ces travaux d'élagage, nous vous demandons donc d'anticiper ces actions en priorisant les arbres et haies se situant à proximité des lignes existantes.

Attention ! Ces actions d'élagage sont réglementées et doivent se faire avant le début de la période de nidification, c'est-à-dire avant le 1er avril.

Par ailleurs, les arbres et haies pouvant être protégés, nous vous recommandons de vous renseigner près de Point Info Bocage (site de la Chambre d'Agriculture) pour vous assurer que vous n'êtes pas soumis à une autre réglementation.

HABITATIONS : NOUVEL ADRESSAGE

Toujours en relation avec l'arrivée de la fibre, les communes se doivent de réaliser une nomination et une numérotation précises des lieux-dits et logements ; un préalable indispensable à un raccordement de chaque futur utilisateur.

Pour le numérotage et en exemple : M. et Mme Conilleau habite chemin de la Jarrière 53240 Andouillé. Après numérotage, ce sera : 810 chemin de la Jarrière - 53240 Andouillé. 810 correspondant à la distance hectométrique depuis le croisement de la route de St-Germain et le chemin de la Jarrière, La Jarrière étant le lieu-dit le plus éloigné dans le chemin.

ORDURES MÉNAGÈRES EN CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS

C'EST pour cette FIN D'ANNÉE 2019

Le feuilleton annuel de la collecte des ordures ménagères en conteneurs semi-enterrés va se terminer au second semestre 2019. Comme nous vous l'annoncions déjà depuis quelques temps, la collecte en porte à porte comme actuellement, c'est bientôt fini.

En 2020, la C.C.E. aura une nouvelle tarification de la collecte des ordures ménagères qui ne concernera donc que la collecte en bacs semi-enterrés.

Aujourd'hui, toute notre population en campagne utilise ces bacs depuis maintenant plus de 4 ans. Les habitants du lotissement de la Grange s'y sont aussi habitués depuis quelques années. Ceux du lotissement du Haut Bourg les ont rejoints en fin d'année dernière ainsi que les habitants de Rochefort à la fin du mois de janvier dernier.

Au dernier trimestre 2019, tout Andouillé aura basculé sur ce nouveau mode de collecte. Ainsi, les poubelles individuelles disparaîtront des rues le mercredi matin.

Pour ce faire, une dizaine de conteneurs supplémentaires vont être installés. Leur situation précise vous sera communiquée par voie de presse en temps et en heure.

Par ailleurs, la commission municipale qui s'occupe de ce sujet a souhaité privilégier aussi l'implantation de conteneurs supplémentaires à proximité de ceux déjà existants car on y trouve les bornes de tri sélectif.

REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES

Des ÉVOLUTIONS ESPÉRÉES…

En 2018 et 2019, c'est la redevance payée par les professionnels pour l'élimination de leurs déchets qui a évolué : à la hausse pour les plus gros producteurs et à la baisse pour ceux limitant leurs déchets ou ayant mis en place des solutions de recyclage.

A ce sujet, l'entreprise ARCO d'Andouillé a été souvent citée en exemple pour ses bonnes pratiques en la matière.

2019 va être l'année de la renégociation de nos contrats de collecte, et notamment celui des ordures ménagères. Il est important de rappeler que la redevance payée par les particuliers n'a pas augmenté depuis 10 ans.

Ainsi, pour éviter une hausse quasi inéluctable, la généralisation de la collecte en semi-enterrés était donc indispensable.

Par ce système de collecte plus économique, nous espérons des propositions de contrats plus avantageuses qui nous permettent de limiter… voire d'éviter toute augmentation de tarif à l'avenir.

Résultat des consultations en fin d'année 2019…

LE RENOUVELLEMENT DU PARC AUTOMOBILE COMMUNAL

Cette année écoulée a été fatale à 3 de nos vieux véhicules pour lesquels le nouveau contrôle technique était un obstacle insurmontable.

Afin que chacun puisse quand même travailler avec des équipements adaptés, nous avons profité du rachat d'un Peugeot Partner auprès du Syndicat d'eau d'Ernée.

Ce véhicule polyvalent en très bon état technique est venu renforcer la flotte de la commune.

Vous le reconnaîtrez bientôt paré de ses marquages traditionnels.

POURSUITE de la RÉNOVATION de la MAIRIE et de la SALLE POLYVALENTE

Un devis avait été demandé à l'entreprise AMD d'Andouillé pour la poursuite du remplacement des menuiseries extérieures de la façade avant de la mairie. Les travaux d'un montant de 16 884 € TTC devraient débuter d'ici la fin de l'année.

Pour plus de confidentialité, des travaux d'isolation phonique ont été réalisés dans le bureau du Maire et du Directeur général.

Notre salle polyvalente ayant fait son temps, il était nécessaire de revoir son aménagement afin de la rendre plus fonctionnelle. Une étude est en cours avec le cabinet ActuaPDesign en collaboration avec la commission travaux en vue de la réalisation de travaux d'ici le 2e semestre 2019. Un appel d'offres va être lancé en vue d'une réalisation de travaux d'une durée de 3 mois environ.

Par souci d'économies d'énergie, l'isolation des murs sera entièrement refaite.

Une ouverture sera réalisée au niveau des anciens bureaux pour permettre un agrandissement de 40 m² intégrant un bar, des sanitaires aux normes PMR et un local rangement. La salle pourra accueillir 80 personnes assises.

RETOUR en IMAGES

Nouvelles menuiseries pour la mairie.

L'actuelle salle polyvalente

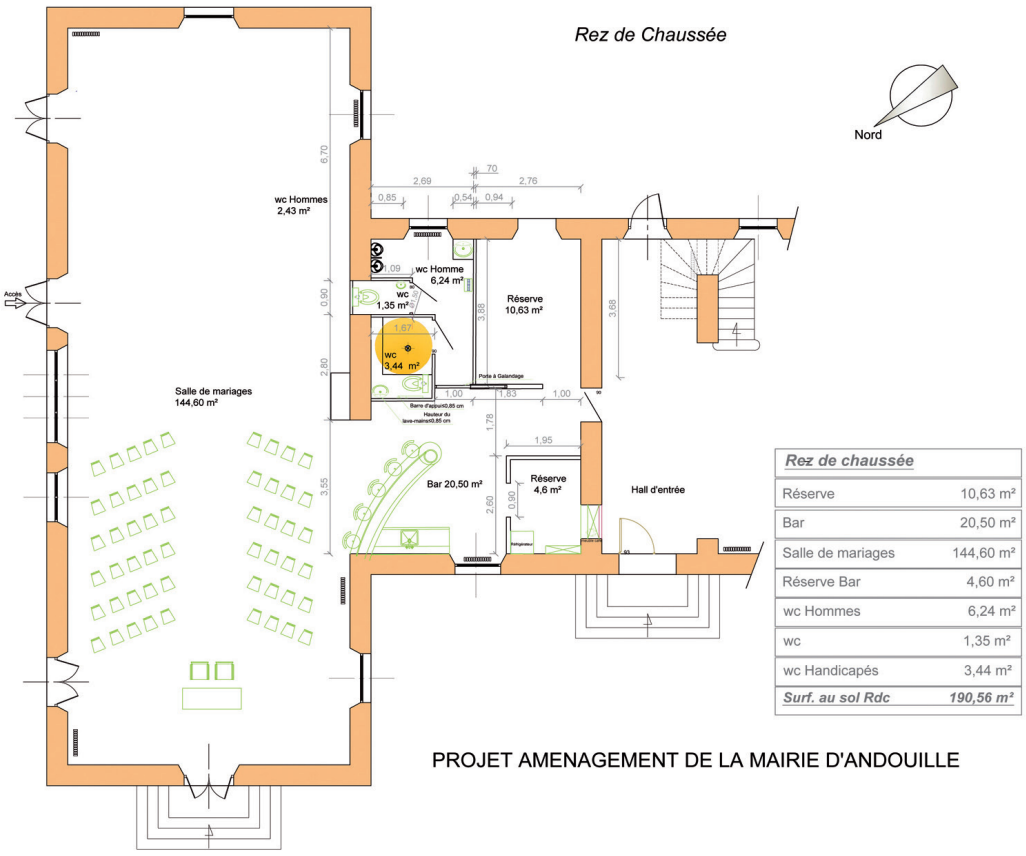

Renseignement en Mairie

LOTISSEMENT du HAUT-BOURG et VILLAGE DES AINÉS

La quasi-totalité de nos parcelles sont vendues ou réservées (seules 2 restent disponibles) sur la 1re tranche du lotissement d'une superficie d'environ 5 hectares (voirie, espaces verts et bassins d'orage inclus).

Concernant la 2e tranche du lotissement d'un hectare : pour des raisons de classement de terrain lié à la validation du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal, dans un premier temps, seules 10 nouvelles parcelles entre 450 et 720 m² et un îlot de 5 logements locatifs construit par Méduane Habitat seront viabilisés.

› **210 000 € H.T. = Coût estimatif des travaux de viabilisation revenant à la commune.**

Les entreprises ELB de Brée (terrassement et réseaux eaux usées, eaux pluviales), PLANCON BARIAT de la Guerche-de-Bretagne (Eau potable et téléphonie) et une entreprise mandatée par Territoire d'Energie Mayenne (électricité), sont intervenues depuis avril sous la maîtrise d'œuvre du cabinet Plaine Étude de Laval.

› **Livraison des premières parcelles :** 63 € HT/m². L'ouverture à la vente de ces parcelles a débuté le 20 juin.

AMÉNAGEMENT des ABORDS de LA DAUMERIE

En raison de difficultés techniques, ce chantier a pris du retard, qui est désormais résorbé. Vous pouvez d'ores et déjà vous balader entre la structure périscolaire et le centre-bourg en empruntant l'escalier en granit du presbytère pour admirer l'aménagement proposé par le cabinet d'architecture Plaine-Étude et réalisé par les entreprises STPO de Laval et Leroy Paysages de Changé.

Des plantations et mobiliers urbains complètent cet ensemble. Dans le même temps, l'ex-parking Carrefour a été repris en totalité afin de proposer 10 emplacements plus fonctionnels et une allée piétonne sécurisée permet de rejoindre le centre de loisirs depuis la rue du Dr Jouis.

Le VILLAGE et la MAISON des AÎNÉS

› 10 AUTRES LOGEMENTS pour le VILLAGE des AÎNÉS

Concernant le Village des Aînés, le projet de 10 maisons individuelles s'est achevé en 2017 avec l'installation de personnes âgées autonomes et andolléennes prioritairement. Les occupants ont entre 72 et 96 ans avec une moyenne d'âge de 90 ans. Ces logements appartiennent à Méduane Habitat, bailleur social, qui les attribue après avoir reçu une demande de logement des intéressés. Compte-tenu de leur caractère social, leur attribution est liée à des critères de ressources des demandeurs.

A chaque commission d'attribution un représentant de la commission personnes âgées est présent. La construction des 10 autres logements de type T3 (avec garage) débutera en juillet 2019. Leur architecture sera semblable aux précédents et tous les travaux de viabilisation seront à la charge de Méduane Habitat.

› ANIMATIONS INTER GÉNÉRATIONNELLES

La commission Personnes âgées, en attendant l'arrivée de l'agent d'animation, a organisé quelques animations.

A Noël, le sapin a été décoré avec les enfants du centre de loisirs et la galette des rois appréciée pour le plus grand plaisir des petits et des aînés.

› LA MAISON DES AÎNÉS

Les résidents de ces maisons ont signé une convention avec la mairie, les engageant à une participation financière qui ne sera mise en place que lorsque les 10 maisons en attente seront attribuées. Cette contribution sera une participation pour l'entretien des extérieurs de chaque logement et l'embauche d'un animateur qui sera présent un temps donné par semaine.

Il sera en charge d'organiser des rencontres intergénérationnelles avec la Communauté de Communes, le centre de loisirs, prévoir des animations l'après-midi, des rencontres avec d'autres associations et tout simplement accompagner et rendre visite aux résidents.

RETOUR en IMAGES

L'escalier en granit

La Daumerie - Liaison douce

Les habitations du Village des Aînés

La Maison des Aînés

Des lampes à led plus économiques

ÉCLAIRAGE PUBLIC : vers des économies d'énergie

Le Conseil Municipal a décidé de remplacer les anciennes lampes à vapeur de mercure (qui n'étaient plus autorisées), par des lampes à LED moins énergivores et plus respectueuses de l'environnement. Cela représente 324 points lumineux à remplacer pour un coût global estimé à 240 000 €. La commune pourra bénéficier pour cette opération d'une subvention de 25 % par Territoire d'Energie Mayenne. Au regard de l'importance de cette dépense, les élus ont fait le choix de programmer ces travaux dès cette année sur 4 ans à raison de 80 lampes par an, soit 45 000 €/an à charge de la commune.

Un EFFORT IMPORTANT pour nos CHEMINS RURAUX

L'année 2018 fut rude et les mauvaises conditions climatiques ont fortement impactées la dégradation de l'état de nos chemins ruraux.

Aussi, le Conseil Municipal a décidé de prévoir des crédits supplémentaires à hauteur de 10 000 € pour permettre les réparations les plus urgentes. La commission a choisi de travailler sur le reprofilage, l'élargissement à 3 m de 10 chemins pour une longueur totale de 2,3 km (chemin de la Rivière, la Haute Clerbrie, la VC du Vauguyard, la Touche, le Buison, la Gastardière, la Lande de Cresnes, le Moulin de Chauvin, le Petit Val, le Haut Chauvin).

Suite à une consultation, l'entreprise SÉCHÉ du Bourgneuf-la-Forêt a été retenue pour réaliser ces travaux de voirie pour un montant de 50 000 € TTC, comprenant également du point à temps sur 18 sites. L'entreprise LEPAGE, très sollicitée pendant les intempéries, a réalisé le curage de fossés et l'arasement d'accotements dans le cadre de la programmation d'entretien annuel pour un montant d'environ 10 000 €.

Cette année, à la demande des riverains, la commune va faire l'acquisition du chemin de la Rogerie, resté jusqu'à présent privé, pour l'euro symbolique auprès des familles TISSIER et BLOSSIER.

TRAVAUX DIVERS

› CLÔTURE

Nous remercions la famille MORALEE qui a accepté de remplacer la clôture mitoyenne du cheminement piétonnier qui jouxte le cimetière en prenant en charge la majeure partie du coût des travaux.

› GENDARMERIE

Concernant la gendarmerie, des travaux de mise en conformité des portes des deux cellules ont été réalisés par l'entreprise GUYON de Laval pour un montant de 13 272 € TTC, ainsi que des travaux d'éclairage des bureaux en régie par les services techniques.

› ÉCLAIRAGE SALLE DE SPORT

Au-delà des travaux d'entretien courant de nos bâtiments communaux, l'année 2019 sera entre autres consacrée à la mise aux normes de l'éclairage de la salle de sports pour un montant estimatif de 8 300 € HT subventionnable par le dispositif d'aide du Département à l'amélioration des équipements sportifs utilisés par les collégiens à hauteur de 80 %.

› ÉCOLE LA MARELLE

Suite aux infiltrations d'eau régulières à l'école la Marelle, l'entreprise MONSIMERT a procédé au nettoyage et au démoussage de la toiture pour un montant de 7 209 € TTC. Par ailleurs, des travaux d'entretien courant des deux écoles publiques ont été réalisés en régie par nos services techniques (peinture…).

› LE PONT DE LA FORGE

Suite aux orages de juin 2018, le pont de la Forge, propriété de la commune, a connu des dégâts importants sur sa structure. Il a été nécessaire de consolider 2 piliers pour un montant de 2 430 € TTC subventionné à hauteur de 1 000 € par le Syndicat de bassin de l'Ernée.

› RIDEAU DE LA SCÈNE DE LA SALLE DES FÊTES

Longtemps reporté, le changement des rideaux de la scène de la salle des fêtes se fera cette année pour le plus grand plaisir de nos utilisateurs.

› DÉMÉNAGEMENT DES ARCHIVES

Les locaux étaient prêts depuis quelques temps déjà…

Les archives sont désormais en lieu sûr afin de permettre leur conservation.

Leur déménagement par les membres du Conseil Municipal s'est déroulé en toute convivialité le samedi 30 mars dernier.

RETOUR en IMAGES

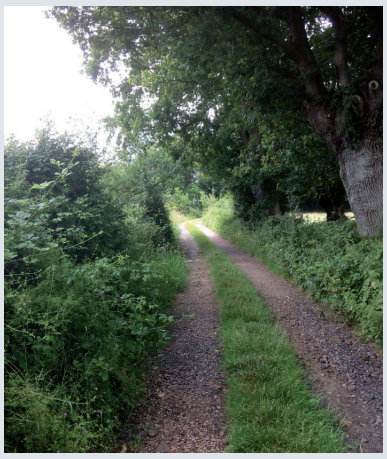

Chemin de la Rogerie

Allée Baptiste-Beucher

Le pont de La Forge

Nouvel éclairage à la salle de sport

Déménagement des archives

SCHÉMA DE CIRCULATION APAISÉE

Les habitants ont fait part au Conseil Municipal d'Andouillé de leur souhait de réduire la vitesse des véhicules entrant en agglomération et ainsi sécuriser les cheminements piétons et scolaires. Un schéma de circulation apaisée a été établi afin de définir les différentes zones de circulation qui seront mises en place au fur à mesure (zones à 50 km/h, zones à 30 km/h, zones de rencontres, chemins piétons et cycles...) ainsi que les aménagements ponctuels à mettre en place pour aider les automobilistes à respecter les limites de vitesse.

En 2019, le Conseil Municipal va mettre en œuvre ce schéma de circulation apaisée au niveau du carrefour de la rue de Bretagne et de la rue des Acacias, à l'entrée d'agglomération rue de l'Hôtel-de-Ville et au niveau de la traversée du hameau de Rochefort.

› LE CARREFOUR RUE DE BRETAGNE ET RUE DES ACACIAS

Situé sur l'axe Saint-Germain-le-Guillaume - Andouillé, ce carrefour est quotidiennement franchi par les élèves de l'école La Marelle pour se rendre au service périscolaire situé à la Daumerie. Chaque jour scolaire, le midi, une centaine d'enfants franchit le passage piéton pour traverser la route départementale et une cinquantaine le soir. Situé dans une légère courbe, les automobilistes aperçoivent le passage piéton tardivement et se trouvent régulièrement en survitesse.

Les relevés 2016 (S35 et S36) du radar mobile de l'observatoire départemental de la sécurité routière indiquent :

- 13 % des usagers circulent à plus de 50 km/h,
- Une vitesse maxi de 70 km/h.

Le projet envisage :

- La construction d'une écluse simple en marquage et balise,
- La redéfinition du bord de chaussée avec marquage et balise,
- La création d'un plateau surélevé avec passage piéton,
- La création d'un cheminement piéton sécurisé avec barrière bois et double lice.

Rue de Bretagne et rue des Acacias

Route d'Alexain - Andouillé

› L'ENTRÉE D'AGGLOMÉRATION AU NIVEAU DE LA RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE

Situé sur l'axe Alexain - Andouillé, le carrefour au niveau du centre de secours est quotidiennement franchi par les élèves du collège le matin, le midi et le soir.
Situé dans un haut de côte, les automobilistes aperçoivent le passage piéton tardivement et se trouvent régulièrement en survitesse, conséquence d'une voie large et sans obstacle.

Les relevés 2016 (S35 et S36) du radar mobile de l'observatoire départemental de la sécurité routière indiquent :

- 8 % des usagers circulent à plus de 50 km/h,
- Une vitesse maxi de 60 km/h.

Le projet envisage :

- La création d'un appui visuel de l'entrée d'agglomération ainsi que sa mise en conformité,
- La création de 2 chicanes simples en alternance en bordure.
- La création d'une écluse centrale pour passage piétons,
- La création d'un appui visuel sur le cheminement piéton dans la rue de la Convenancière.

› LA TRAVERSÉE DE ROCHEFORT

Situé sur l'axe Montflours-Andouillé, la traversée du hameau est quotidiennement empruntée par des poids lourds qui font des allers et venues, en provenance de la carrière proche.

Les riverains connaissent des difficultés à franchir les deux carrefours qui desservent le hameau. La circulation des piétons doit être aménagée pour leur permettre de rejoindre les trottoirs qui desservent notamment le point de ramassage scolaire.

Situé dans une côte, où les virages se succèdent, les automobilistes aperçoivent le passage piéton tardivement et se trouvent régulièrement en survitesse.

Le projet envisage la création :

- d'un appui visuel de l'entrée d'agglomération,
- d'une écluse simple avec zone franchissable ainsi qu'un passage piéton permettant aux usagers de rejoindre le trottoir,
- d'une écluse simple et d'un accotement renforcé et busage du fossé,
- d'une écluse avec stationnement longitudinal,
- d'une zone axiale franchissable pour contrôler les véhicules sortant du virage au niveau du pont qui enjambe la Mayenne.

Le projet envisage la suppression :

- d'un stationnement pour améliorer la visibilité des piétons.

Une phase de concertation a démarré par la mise en place d'aménagements provisoires par le CD53 et les services techniques permettant de faire évoluer le projet avant de réaliser les travaux définitifs.

SÉCURITÉ POUR TOUS - RÈGLES DE CITOYENNETÉ

Dans le centre bourg une nouveau stationnement PMR a été créé sur la place face au presbytère.

La première mission d'une municipalité est d'assurer la protection de ses administrés, elle se donne les moyens pour mettre en œuvre cette sécurité, mais la participation de chacun d'entre-nous est également nécessaire. Cette action se concrétise tout d'abord par l'application simple des règles du code de la route et de citoyenneté.

QUELQUES PETITS RAPPELS...

› LES STATIONNEMENTS sont interdits (risques de verbalisation), sur les places handicapées, les trottoirs (ils sont réservés aux piétons et poussettes), les marquages au sol le rappellent également.

› LES PIÉTONS
sont prioritaires

› LES VÉLOS
doivent être équipés d'éclairages règlementaires et appliquer également le code de la route.

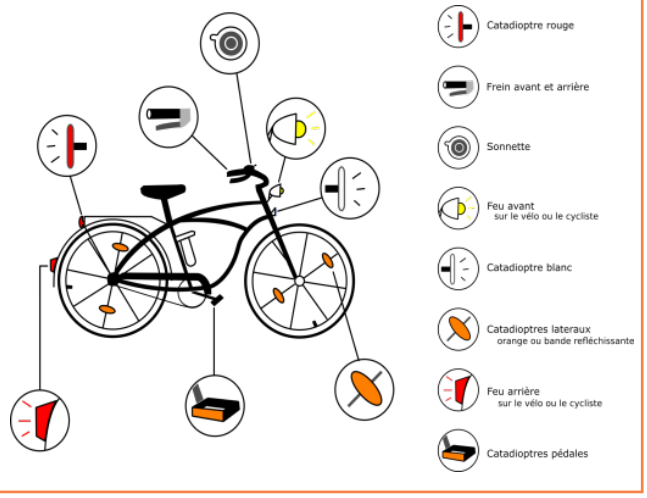

SÉCURITÉ des SENIORS

Une campagne d'information mise en place avec la gendarmerie et différents acteurs propose des préconisations de sécurité pour les seniors.

AINSI QUELQUES CONSEILS SIMPLES :

- Je ferme toujours ma porte à clé, je ne laisse pas la clé sur la porte et la nuit, je verrouille mes volets.
- Je ne laisse pas entrer une personne que je ne connais pas.

- Faux gendarmes, faux policiers, faux pompiers, faux agents EDF... même en tenue, je demande leur carte professionnelle ou un justificatif d'intervention.
- Au moindre doute, je compose le **17** pour alerter la gendarmerie.
- Je n'hésite pas non plus à alerter mes voisins, mes proches, mon aide à domicile, la mairie.
- Je ne détiens pas d'importantes sommes d'argent à la maison et surtout je ne signe aucun document dont je ne suis pas sûr de la finalité.

SÉCURITÉ des ASSOCIATIONS

› VIGIPIRATE

Les évènements de ces dernières années et derniers mois et le maintien élevé du plan Vigipirate nous obligent à changer nos habitudes d'organisation. Les consignes de la Préfecture nous imposent de mettre en place de nouveaux paramètres de sécurité. La responsabilité de la mise en œuvre de ces mesures se réalise sous couvert du Maire de la commune et du Président de l'association.

Ainsi, afin de bien préparer la mise en place de ces mesures, nous invitons les associations à prendre contact avec la mairie, un mois avant la date de leur manifestation. Cette collaboration assurera une réussite de leurs prestations.

› UN NOUVEAU DÉFIBRILATEUR a été mis en place au terrain de football. Son achat a été réalisé grâce à un partenariat financier entre la commune, Groupama et le Crédit Mutuel.

Dans la CONTINUITÉ des ANNÉES PRÉCÉDENTES

2017 avait vu une importante diminution de nos charges de fonctionnement (-80 000 €). 2018 aura été moins spectaculaire mais nous avons confirmé cette diminution de charges en stabilisant nos charges de personnel et en diminuant encore nos charges financières (- 10 000 €), Nos recettes de fonctionnement ont, dans le même temps légèrement baissé (- 4 000 €), ces quelques chiffres vous montrent comment aujourd'hui, il est difficile de réaliser un budget communal en tenant compte du fait qu'une commune n'a pas le droit d'avoir des budgets déficitaires.

Rigueur encore et toujours qui laisse peu de place à la fantaisie. Nous ne perdons jamais, non plus de vue que notre mandat ne nous autorise pas à laisser des dettes conséquentes à nos successeurs.

Pour maintenir malgré tout une bonne qualité de service public à nos concitoyens, il nous faut donc sans cesse être opportuniste et inventif. Ce qui se traduit notamment par la prudence et ne lancer des projets que lorsque tous les financements possibles ont été trouvés.

De même, par exemple, un projet qui nous semblait intéressant 2 années précédentes, peut se trouver abandonné si une nouvelle solution apportant le même résultat, mais plus économique apparaît. Le projet de nouvelle médiathèque en est le plus récent exemple.

Andouillé a aussi la chance de faire partie d'une Communauté de communes à taille humaine où les 15 communes ont la volonté d'avancer ensemble. Grâce à la C.C.E., nous travaillons sur des mutualisations indispensables et génératrices d'économies : informatisation, téléphonie… Vous l'aurez compris, la gestion financière de notre collectivité n'est pas forcément un long fleuve tranquille mais nous nous efforçons au quotidien d'œuvrer pour le bien être de la population andolléenne et ceci pour un coût maîtrisé.

2018 a été une forte année d'investissements avec plus d'1.7 million d'euros dépensés (+ 180 000 € par rapport à 2017). Vous trouverez les principaux investissements réalisés dans les pages de ce bulletin.

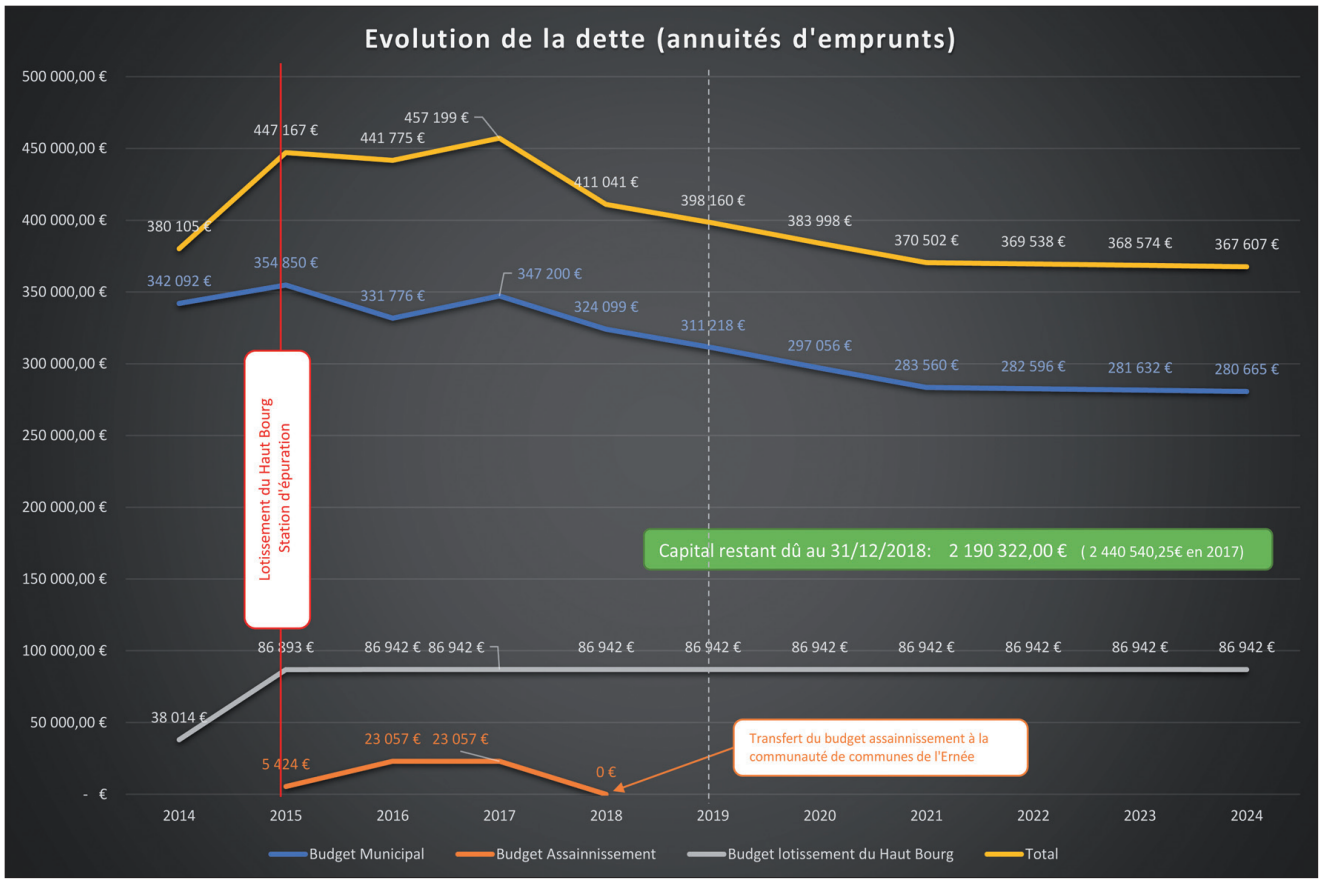

Une fois de plus, tout ceci a été fait sans emprunter (le remboursement du capital et des intérêts va ainsi passer sous la barre des 300 000 € en 2019), sans recours non plus à l'augmentation des impôts locaux.

Pour 2019, le programme d'investissements se veut raisonnable avec la volonté toujours affirmée de continuer le désendettement de la commune. Les principaux investissements 2019 que vous découvrirez aussi dans les pages de ce bulletin sont :

- LA RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE LA MAIRIE ET LES PREMIERS TRAVAUX DE LA FUTURE MÉDIATHÈQUE *(ces deux opérations sont liées).*
- LA FIN DES TRAVAUX DU JARDIN DU PRESBYTÈRE.
- LA FIN DE LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DES AÎNÉS.
- LA SÉCURISATION ROUTIÈRE DU HAMEAU DE ROCHEFORT, DE LA RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE ET DE LA RUE DE BRETAGNE.
- UNE PREMIÈRE TRANCHE DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC (lampes LEDS).

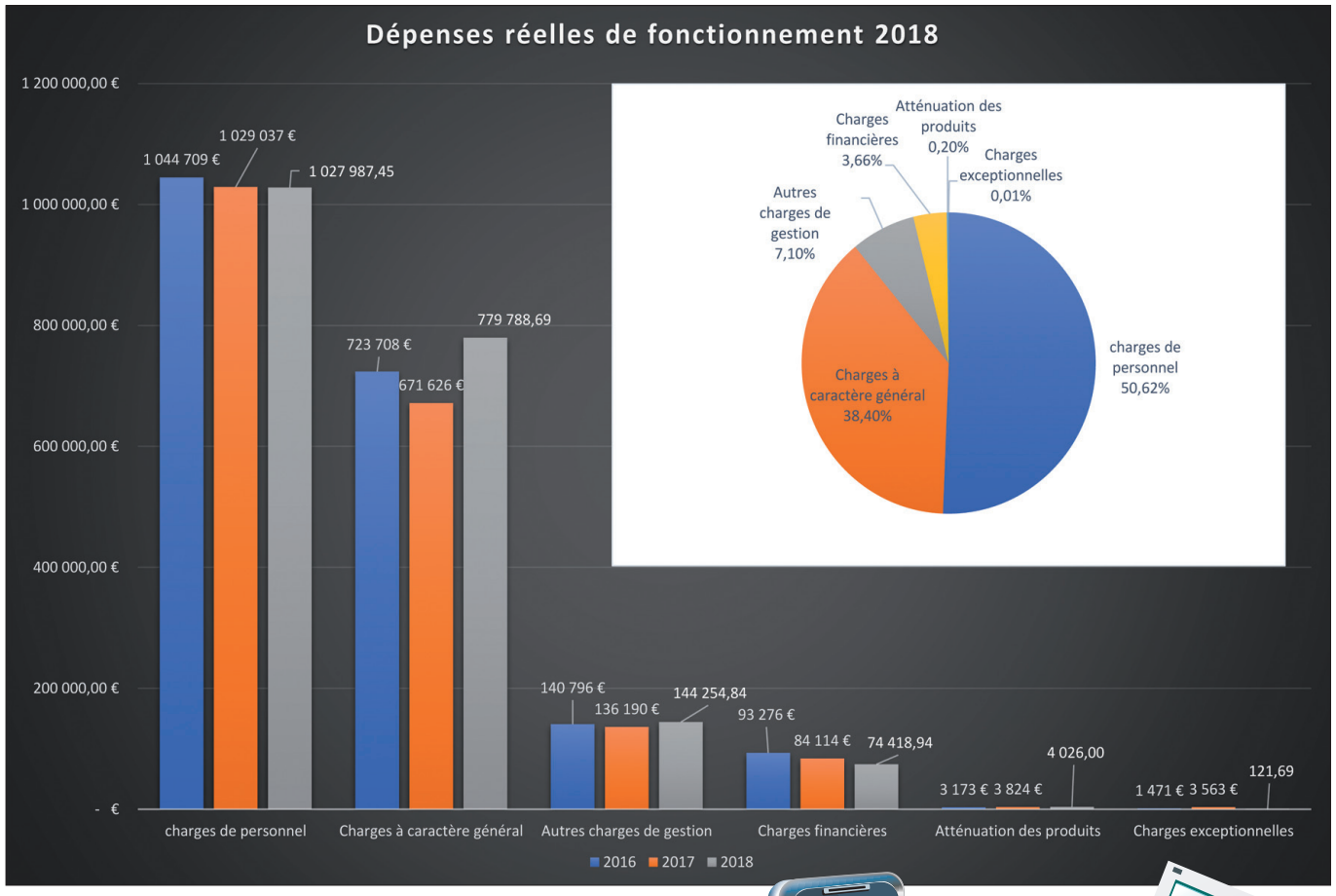
Dépenses réelles de fonctionnement 2018
1 200 000,00 €
1 000 000,00 €
800 000,00 €
600 000,00 €
400 000,00 €
200 000,00 €
- €
1 044 709 €
1 029 037 €
1 027 987,45
723 708 €
671 626 €
779 788,69
140 796 €
136 190 €
144 254,84
93 276 €
84 114 €
74 418,94
3 173 €
3 824 €
4 026,00
1 471 €
3 563 €
121,69
charges de personnel
Charges à caractère général
Autres charges de gestion
Charges financières
Atténuation des produits
Charges exceptionnelles
2016
2017
2018
Atténuation des produits 0,20%
Charges financières 3,66%
Charges exceptionnelles 0,01%
Autres charges de gestion 7,10%
charges de personnel 50,62%
Charges à caractère général 38,40%

%
Andouillé
<> Recettes
<> Dépenses

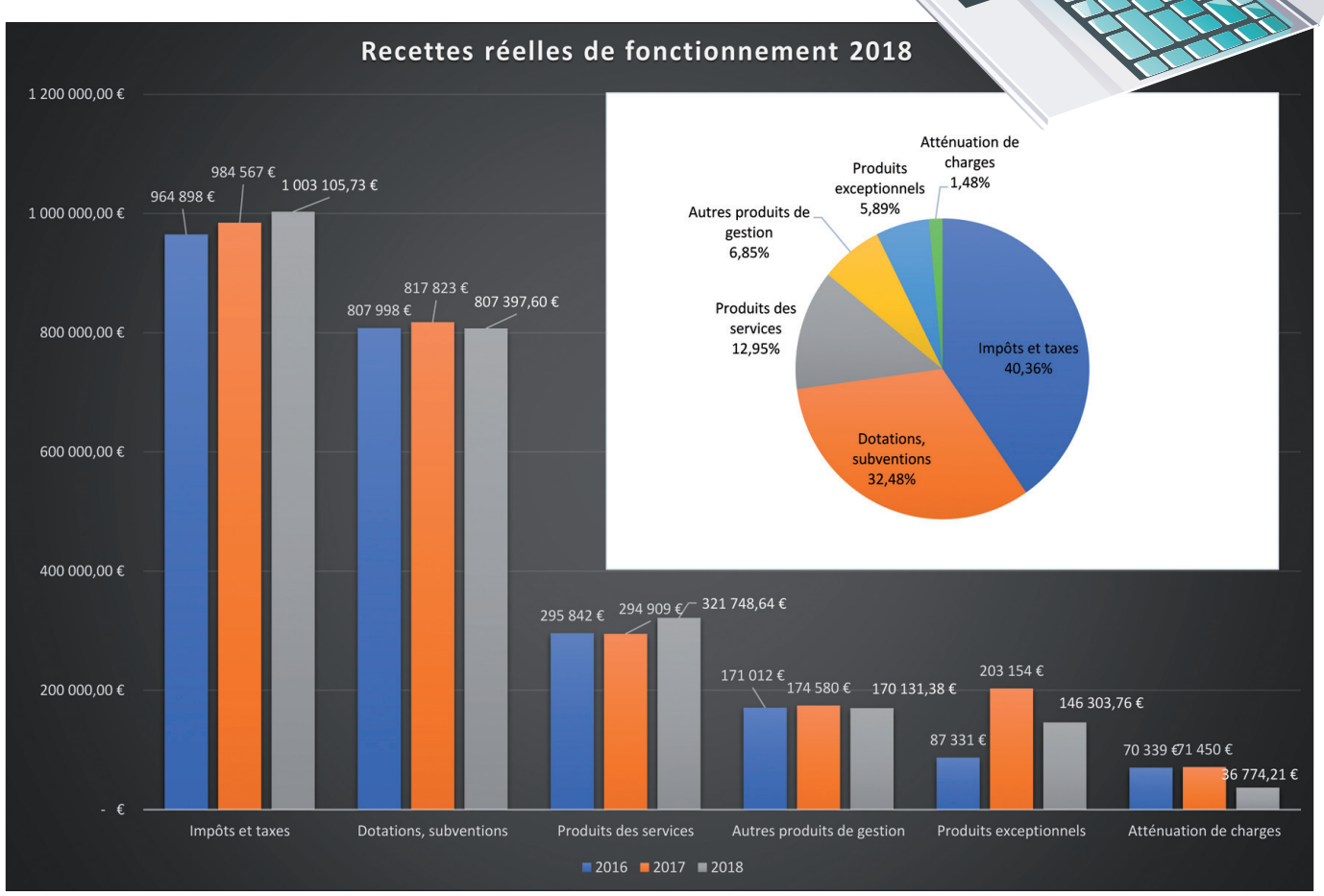
Recettes réelles de fonctionnement 2018
1 200 000,00 €
1 000 000,00 €
800 000,00 €
600 000,00 €
400 000,00 €
200 000,00 €
- €
964 898 €
984 567 €
1 003 105,73 €
807 998 €
817 823 €
807 397,60 €
295 842 €
294 909 €
321 748,64 €
171 012 €
174 580 €
170 131,38 €
87 331 €
203 154 €
146 303,76 €
70 339 €
71 450 €
36 774,21 €
Impôts et taxes
Dotations, subventions
Produits des services
Autres produits de gestion
Produits exceptionnels
Atténuation de charges
2016
2017
2018
Atténuation de charges 1,48%
Produits exceptionnels 5,89%
Autres produits de gestion 6,85%
Produits des services 12,95%
Impôts et taxes 40,36%
Dotations, subventions 32,48%

Ecole maternelle 1,2,3 SOLEIL

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE et LES AXES PRIORITAIRES

70 ÉLÈVES répartis en 3 CLASSES

6, rue du Docteur Jouis - 53240 Andouillé - ce.0530093l@ac-nantes.fr

Répartition de la toute-petite section à la grande section :

- Mme GANTOIS Catherine, accompagnée par Mme VIEL Virginie (ATSEM)
- Mme PLANCHAIS Emelyne, accompagnée par Mme LE MÉE Delphine (ATSEM)
- Mme CHEDMAIL Pauline, accompagnée par Mme LEFEUVRE Valérie (ATSEM).

Mme Planchais Emelyne a pris ses nouvelles fonctions de directrice suite au départ à la retraite de M. Duval Patrick.

Vous pouvez la contacter à l'école pour avoir des renseignements et inscrire votre enfant à la rentrée 2019 Tél. 02 43 69 76 30.

Notre PROJET D'ÉCOLE

Il a été mis en place dès la rentrée 2018 et s'articule autour de deux axes prioritaires :

- LE LANGAGE
- LA CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES TOUT AU LONG DE LA SCOLARITÉ.

Nous mettons en place des projets et des échanges entre les classes maternelles et élémentaires pour favoriser le bien être, la coopération et la réussite des enfants.

Plusieurs activités et sorties ponctuent l'année scolaire afin de soutenir les apprentissages : intervention de l'école de musique, fréquentation régulière de la bibliothèque d'Andouillé, natation à Ernée, spectacles vivants et séances de cinéma, rencontres avec les correspondants scolaires.

Les parents sont associés aux différentes manifestations *(semaine de la maternelle, semaine du goût, journée des ATSEM, fête d'école).*

Cette année, un grand projet «classe découverte au bord de la mer» a eu lieu les 21 et 22 mars.Ces projets sont organisés avec le soutien financier de la municipalité et de l'association des parents d'élèves.

LA MARELLE

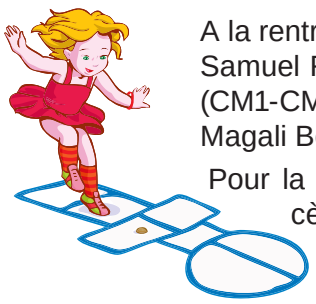

A la rentrée 2018-2019, l'équipe enseignante était ainsi constituée :
Samuel Rebours (CM1-CM2, directeur), Valérie Sablé (CE2-CM1), Franck Henry (CM1-CM2), Laurence Lusseau-Guy (CE1-CE2), Laetitia Hérault (CP-CE1), Magali Bordin (CM1-CM2 le lundi et le vendredi, CP-CE1 le jeudi).

Pour la rentrée de septembre 2019 : Samuel Rebours en poste depuis 2 ans cède sa place à Aurelie Fourel ; Samuel Rebours s'en va diriger l'école publique de Changé. Aurélie Fourel nous vient de l'école publique du Lac à Saint-Berthevin. Merci à lui pour son investissement.

Aurélie Fourel

Comme l'année dernière une classe découverte du milieu marin est organisée à l'école La Marelle. Cette année elle concernera les élèves de CM1 et les élèves de CM2.

De nouveaux projets sont mis en place également. Les élèves de CM1 et de CM2 entretiennent une correspondance avec les 6e du collège des 7 Fontaines. Tout d'abord un premier contact est réalisé par des échanges de courriers entre les élèves de l'école et leurs correspondants collégiens. Ensuite les élèves de 6e viennent à l'école pour participer avec leurs correspondants à différents ateliers (lecture, jeux d'écriture, cuisine…).

Un autre projet a lieu cette année avec les élèves de la maternelle 1, 2, 3 soleil.
Les élèves de l'école La Marelle préparent une journée athlétisme et accueilleront donc les élèves de l'école maternelle une journée au mois de juin et leur proposeront différents ateliers athlétisme adaptés pour des enfants d'école maternelle.

L'ENFANT au CENTRE de ses APPRENTISSAGES

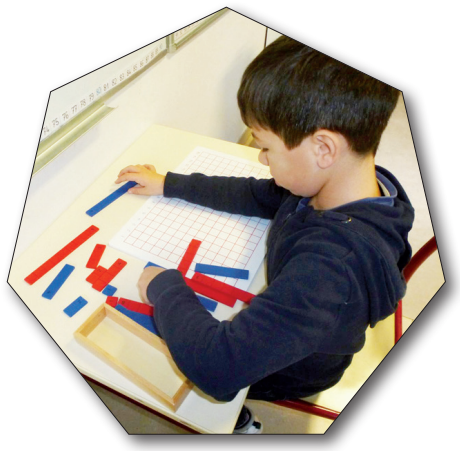

Pour cette année 2018/2019, le changement principal à l'école du Sacré-Cœur, fut l'élargissement de la «pédagogie différenciée» à l'ensemble de l'établissement. En effet après la maternelle, ce sont les classes de CE CM, qui se sont lancées dans cette nouvelle pédagogie, où l'enfant est au centre de ses apprentissages.
Ainsi chaque jour, il suit un plan de travail qui a été spécialement conçu pour lui. Il développe ses compétences au sein d'un petit groupe accompagné de l'enseignant ou il travaille de manière autonome pour approfondir, pour consolider de nouveaux savoirs. Pour cela il a à sa disposition, beaucoup de matériels qui l'aident pour construire les concepts en observant et/ou en manipulant.
Ce matériel est tout d'abord présenté à un élève ou un petit groupe de 2/3 élèves. Ensuite l'enfant peut l'utiliser à volonté jusqu'à ce qu'il n'en ressente plus le besoin.

› VISITE D'UN PARC FLORAL :

La classe de PS/MS/GS/CP est allée visiter le parc floral de Fougères en juin.

› SPECTACLE PROPOSÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Chaque classe de la PS au CM2 aura, cette année encore, assisté à un spectacle proposé par la Communauté de Communes.

› PROJET MUSIQUE

Les élèves, à partir de la GS, ont participé à un projet musique, sur le thème de la nature en collaboration avec Sylvie Mareau, dumiste de la CCE.

› DES ESPACES RÉAMÉNAGÉS

Les classes ont été réaménagées pour offrir aux enfants des espaces en fonction des différents domaines d'activités.
Ces espaces permettent également aux enfants de s'installer librement pour travailler individuellement, pour manipuler, pour échanger par petits groupes…

› UNE CLASSE DE NEIGE À ARÂCHES

Cette année, les élèves de CE/CM sont aussi partis en classe de neige à Arâches en Haute-Savoie du 17 au 23 février. Pour la plupart d'entre eux, le ski fut une découverte. Ils ont participé à une sortie en raquettes et une promenade en chiens de traîneau. Ils ont également visité un musée de la faune et la flore ainsi qu'une ferme où ils ont découvert la fabrication du Saint Nectaire.

ACCUEIL DE LOISIRS

Pour cette nouvelle année, l'accueil de loisirs d'Andouillé s'est vu remettre le «label qualité» pour les prestations offertes aux enfants durant les mercredis. L'accueil de loisirs n'est pas simplement un lieu de «garderie», nous essayons de proposer aux enfants des activités qui ont du sens et qui suscitent la découverte à travers différents thèmes.

En ce début d'année, les enfants ont pu découvrir la gym douce avec l'association FIT'GYM d'Andouillé. Les séniors sont venus faire leurs séances de sport à la Daumerie et les enfants qui le souhaitaient ont pu participer.

Chaque trimestre, nous renouvellerons cette expérience qui fut un succès. Les enfants ont également découvert la danse country avec l'association COUNTRY DANCERS BOOTS 53.

Pour cet été, l'accueil de loisirs partira à la découverte des arts vivants : cirque (lire page 27), photographie, danse, théâtre, cinéma seront au programme.

INSTITUT THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF et PÉDAGOGIQUE

Quelques nouvelles de l'association Félix Jean Marchais, qui assure la gestion du dispositif ITEP (Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique), une équipe mobile ressource et un service qui s'appelle «Intermède».

Pour rappel, l'association emploie 64 personnes dont une trentaine sur le site d'Andouillé.

Quatre nouvelles personnes sont rentrées dans le conseil d'administration, c'est une très bonne nouvelle. L'association peut encore accueillir de nouveaux administrateurs.

Le dispositif ITEP continue ses actions au travers de l'ITEP Pro situé sur la commune, l'ITEP la Perdrière et le SESSAD (Service de soins et d'éducation spécialisée à domicile) situés à Laval. Une convention est en cours de signature avec la maison départementale de l'autonomie, le Conseil Départemental, l'Education Nationale, l'Enseignement Catholique, la CPAM et la CAF.

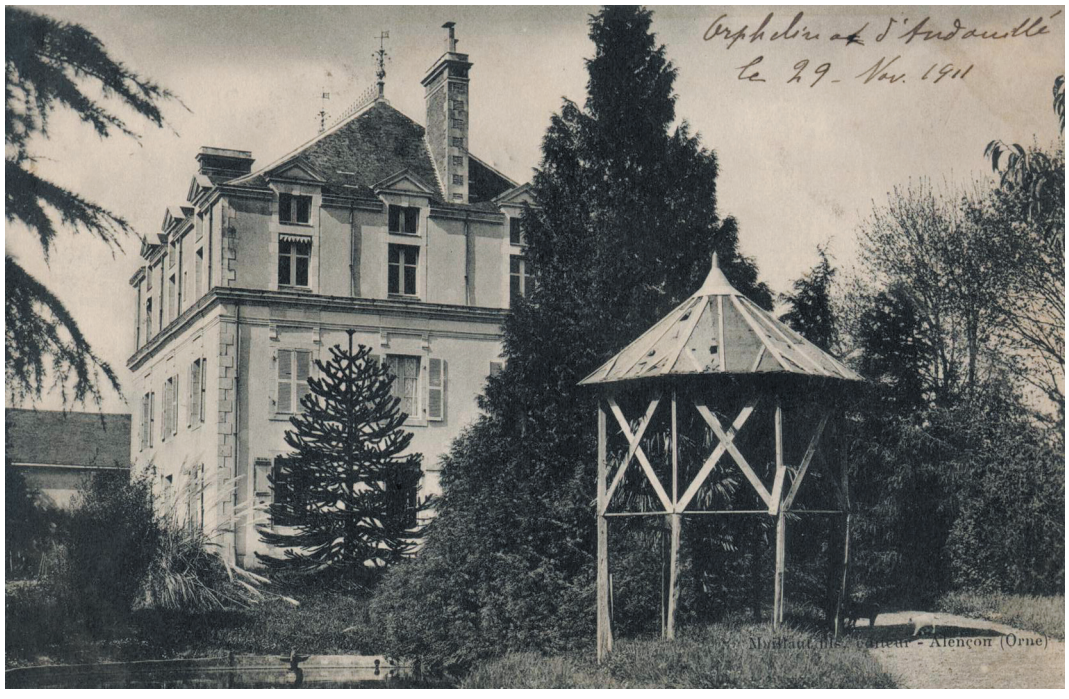

C'est une belle reconnaissance des missions de l'association autour du handicap psychique. D'autres institutions mayennaises devraient signer cette convention. L'équipe mobile ressource a accompagné en 2018, 40 équipes pédagogiques (et quelques équipes de centres de loisirs) qui se trouvaient en difficulté dans la gestion des jeunes présentant des troubles psychologiques.

INTERMÈDE

Intermède intervient auprès des parents et enfants de la liste d'attente du dispositif (plus de 100 situations en attente).

Intermède leur permet de venir évoquer tel ou tel point de difficulté, c'est un soutien pertinent pour certaines situations dans l'attente d'une admission.

Cette année, le 5 avril, l'association a organisé (comme en 2017), une journée d'étude ayant pour titre **«Qu'est-ce que tu m'veux ? Pratiques en marge avec les adolescents…».**

Cette journée d'étude a accueilli 250 professionnels de la Mayenne, de la région, voire de Bretagne.

L'association s'est fortement investie dans les réflexions du plan territorial de santé mentale. Elle est à l'initiative de deux projets antérieurs au plan territorial de santé mentale. Ceux-ci y sont inscrits maintenant.

L'un porte sur la parentalité, l'autre sur les 16-25 ans en voie de marginalisation.

Les deux projets reposent sur des coopérations institutionnelles.

L'association est très satisfaite de la mobilisation qui s'est faite sur ces projets.

À noter que le projet 16-25 ans a retenu l'attention du directeur général de l'ARS, qui a en quelque sorte «passé commande» de ce projet. Le projet parental est aussi une priorité régionale.

Enfin l'association s'investit auprès de UNAFAM sur l'organisation des semaines de la santé mentale.

ALLER voir le site internet

www.fjmarchais.com.

VENEZ nous rencontrer, nous solliciter. Nous réalisons depuis une dizaine d'années maintenant des interventions auprès des groupes de professionnels, qui veulent avoir des éclairages sur le handicap psychique.

LES ÉCOLES À ANDOUILLÉ

par Yves Rivière, historien local, 22 juillet 2015.

Depuis le XVIe SIÈCLE

Le besoin de se faire instruire n'est guère évident jusqu'au XVIe siècle ; c'est plutôt du clergé que partira cette initiative. Les besoins d'argent du bas clergé mal rétribué, inciteront les vicaires à s'adonner à l'enseignement des garçons.

C'est pour ces raisons que les écoles de garçons verront le jour bien avant les écoles de filles.

Après l'ordonnance d'Henri IV en 1598 on commença à créer des collèges où l'on enseignait les humanités, à la fin du XVIe siècle un collège existait au Pâtis, près du Château de la Feuillée.

En **1613,** M. Duchemin curé d'Andouillé consacra 80 francs de rente pour la création d'un collège, dont le fonctionnement était confié aux sœurs de la Charité d'Evron sous l'autorité d'un principal qui était prêtre à Andouillé. Les prêtres se sont succédé au poste de principal jusqu'en **1760**, date à laquelle on voit apparaître le nom de Claude Portais, maître d'école dans ce bourg.

Cette école a fonctionné dans un bâtiment très ancien situé à la Convenancière et appelé «Le Logis». Il a été rasé dans les années **1960**.

Un autre bâtiment appelé «Le Pâtis des Épineux» a été bâti en **1613** pour servir d'école et pouvant accueillir 80 garçons. Il est toujours visible au n°1 de la rue des Acacias.

En **1812** construction d'une école privée (appelée école libre) rue Emmanuel-Dufourd.
Cette école fonctionne toujours dans les mêmes locaux.

En **1853** construction d'une école des filles rue du docteur-Jouis. L'instruction fût assurée jusqu'en **1920** par les sœurs d'Evron, remplacées à cette date par des enseignantes laïques.

Depuis **1987** ces bâtiments sont utilisés par l'école maternelle.

En **1870** création de l'association de la sainte famille créée par le presbytère pour l'éducation des filles, le bâtiment utilisé est aujourd'hui rasé.

En **1875** M. Freulon, maire d'Andouillé donne 25 ares de terrain accolé à la mairie pour la construction d'une école de garçons mieux adaptée aux besoins.

L'école primaire des garçons a fonctionné dans ces bâtiments comportant 4 classes jusqu'en **1987** date de la mise en service de l'école publique mixte rue du Chemin de Fer.

École privée - Filles 1938-1939

Classe de M. Forêt, instituteur, 1937

École publique, maternelle 1968-1969

École 1-2-3 Soleil

LES NOUVEAUX COMMERÇANTS & ARTISANS

CABINET de SHIATSU - Sandra JOSSET

Tél. 07 85 97 89 33 - 9, rue de l'Hôtel-de-Ville - e-mail : sandra.josset@shiatsu-pro.fr

Après 3 ans de formations tant au niveau animalier qu'humain, Sandra JOSSET a décidé d'ouvrir son cabinet de shiatsu à Andouillé fin 2018. Le shiatsu est une discipline d'origine japonaise qui s'appuie sur la médecine traditionnelle chinoise et qui a pour but de procurer détente, maintenir l'équilibre psychique et équilibrer la répartition de l'énergie dans le corps. Elle s'adresse à tous y compris les animaux. Pour plus d'informations sur le shiatsu, n'hésitez pas à aller visiter le site internet : shiatsu-pro.fr ou pousser la porte du cabinet. Séances toute la semaine sur rendez-vous au cabinet ou à domicile.

ÉQUITHÉRAPIE - Émeline HODOUL

Tél. 06 26 76 98 12
Chemin des Helvetières
e-mail : emeline.hodoul@laposte.net
Facebook : Emeline Hodoul Equithérapie.

Après une formation de monitrice-éducatrice puis d'équithérapeute, Émeline HODOUL a installé, sur Andouillé, son activité d'équithérapie.

L'équithérapie n'est ni un sport, ni un loisir mais une prise en charge psychique et corporelle qui s'adresse à tous.

Le cheval y est utilisé comme médiateur entre le thérapeute et le patient. Il permet d'obtenir des résultats très positifs.

Pour en savoir plus sur l'équithérapie consultez la page Facebook d'Émeline Hodoul.

ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - AUTOMATISME - DOMOTIQUE

Cédric DURAND - Tél. 06 20 43 23 41 - Les Selles

e-mail : cedricdurandsarl@gmail.com

Tout nouvellement installé depuis le 14.05.2019, Cédric DURAND, après 20 ans passés dans une entreprise lavalloise, a décidé de transformer son expérience en entreprise.

Ses compétences en électricité (courants faibles, informatique, biotique…), plomberie (notamment rénovation de salle de bains), chauffage (installation de PAC), domotique (maison connectée) et automatisme (portails, portes, videophone…) vous permettront d'avoir une installation aux dernières normes en vigueur et répondant aux nouvelles exigences du confort moderne.

SAFTI Christelle DROUILLER

Conseillère indépendante en Immobilier

Tél. 06 33 37 59 09

e-mail :
christelle.drouiller@safti.fr

Vous avez un projet immobilier !

Professionnelle et motivée, Christelle DROUILLER vous apportera un suivi régulier et vous guidera dans vos démarches jusqu'à satisfaction.

SWEET HOME DOG — Valérie LAINÉ

Pension canine haut de gamme

Vous aimez votre chien,

Vous aimez le voir heureux, détendu, choyé et en sécurité… même quand vous ne pouvez être avec lui.

SWEET HOME DOG avec son concept de séjour personnalisé haut de gamme, est fait pour vous, pour lui, pour que vous soyez rassuré et qu'il soit pleinement bien. Confort et sécurité 4 étoiles.

Le bien-être sur mesure ! Valérie, certifiée CCAD, éducateur canin et praticienne en massage canin, passionnée et éleveuse vous accueille tous les jours de la semaine sur rendez-vous - Tél. 06 80 38 04 10

Lieu-dit : La Souravais https://www.sweethomedog.com

UNE ENTREPRISE À DÉCOUVRIR

PLASTIMA COMPOSITES

www.plastima.fr ou www.polyecim.fr

Créée en 1976, Plastima Composites détenue par la holding Nantaise FA2P et dirigée par M. Franck Pautrot depuis 2011, emploie à ce jour environ 80 salariés.

Celui-ci nous présente sa société : *«L'entreprise est spécialisée dans la conception et la réalisation de pièces composites de petites et grandes dimensions pour les domaines du nautisme, bâtiment-sanitaire, carrosserie, médical, mobilier, PLV, construction navale, ferroviaire…*

Notre expérience des composites dans le domaine sanitaire, notre expertise dans le design et notre écoute des attentes du marché, nous a permis de développer depuis 2015 des modules sanitaires allant du bloc douche à la salle de bain préfabriquée en passant par la salle de bain PMR et sur mesure pour les résidences étudiantes et sociales, pour l'hôtellerie, les auberges de jeunesse, les logements collectifs , les bateaux de croisière, les EHPAD…

Nous accompagnons les architectes, les maîtres d'œuvre ou maîtres d'ouvrage tout au long de leurs projets de construction ou de rénovation et nous leur proposons une solution clé en main de l'étude à la livraison des modules sanitaires.

Le développement et la maîtrise de nouveaux processus de fabrication en moules fermés (RTM et Infusion), nous a permis de proposer la réalisation de pièces de qualité à coûts maîtrisés.

Cette technologie permet également de répondre plus facilement aux évolutions environnementales liées aux conditions de travail et à la maîtrise des spécifications techniques.

Nous avons notamment réalisé des salles de bains préfabriquées pour des résidences étudiantes telles que La Rose de Cherbourg située à la Défense en collaboration avec l'architecte Jean Nouvel, pour le Campus Ecla de Palaiseau ou encore pour des maisons de retraite (Granville). Nous sommes également référencés depuis 2017 par le groupe Accor et nous avons déjà livré sur toute la France plus de 400 modules (douches et WC) pour la rénovation des hôtels de la marque F1.»

NOS BOULANGERS - PATISSIERS

BOULANGERIE LANGLOIS

A la Fournée d'Andouillé, Sébastien Langlois et son équipe vous accueillent depuis le 1er août 2007. Fidèle à ses fournisseurs, les mêmes depuis 12 ans, il vous propose une large gamme de pains et de pâtisseries.

La Fournée d'Andouillé ne fabrique que du "fait maison" : viennoiseries et pâtisseries sont faites dans l'atelier de la boulangerie chaque jour, garantissant ainsi la fraicheur des produits. Pour le pain, c'est "La Pétrisane" qui remporte tous les suffrages...

Très investi dans le domaine associatif, Sébastien a établi de solides liens avec les clubs sportifs locaux. Un partenariat fort et durable, qui à travers le temps s'est transformé en véritable amitié.

Toute l'équipe de la Fournée d'Andouillé remercie l'ensemble de leur clientèle pour leur confiance et leur fidélité.

BOULANGERIE MARTINEZ

Installés depuis 2012, Frédérique et Stéphane Martinez nous viennent du sud de la France et plus précisément des Alpes de Haute Provence. Ne connaissant nullement la Mayenne, c'est le charme de notre village qui a prévalu dans leur choix d'installation. Désireux de s'adapter à leur nouvelle clientèle, ils proposent régulièrement de nouvelles variétés de pain et aussi une découverte des saveurs du sud. Boulanger et pâtissier, Stéphane vous invite chaque semaine, à déguster une nouvelle gamme de petits gâteaux variés. Il est aussi à votre service pour les traditionnels entremets et pièces montées qui agrémentent les grandes et petites cérémonies. Pour Noël et Pâques, des chocolats fabriqués «maison» vous sont aussi proposés pour le plus grand plaisir de vos papilles.

Stéphane, soucieux de transmettre l'amour qu'il porte à son métier, accueille tout au long de l'année de jeunes apprentis.

CAMPING

Une FRÉQUENTATION POSITIVE

La fréquentation du camping et la location des chalets en 2018 a permis de dégager des bénéfices autour de 7 000 €.

Ceci nous permet d'engager une programmation échelonnée de la rénovation des chalets. Un premier chalet sera donc relooké dès la fin de saison 2019 (en octobre).

Les toilettes du petit terrain côté zone de loisirs seront modifiées de façon à être hors gel pour l'hiver et donc utilisables toute l'année.

L'accès au camping est réglementé et strictement réservé aux résidents.

Il ne fait donc pas partie du lieu de promenade de la zone de loisirs.

Les réservations des chalets se font directement avec le réseau **Gîtes de France** via internet **https://www.gites-de-france-mayenne.com/fr** ou éventuellement par une inscription en mairie qui fait suivre.

ZONE DE LOISIRS

Cet espace est la propriété de tous, respectons-le !

La pelouse de l'aire de jeux a été refaite pendant l'hiver.
Un nouveau jeu a été mis en place depuis le mois de mars, il sera suivi par la mise en œuvre d'un petit parcours de motricité. Cet emplacement est strictement réservé pour les enfants de 3 à 10 ans.

Pour le plaisir et la santé de nos enfants, il est interdit de laisser les animaux domestiques déambuler dans cet espace ; une signalétique sera mise en place à cet effet.

La zone de loisirs est un lieu de détente et de convivialité, le savoir-vivre y est de rigueur ainsi que l'application de quelques consignes :

- Les animaux sont tenus en laisse et leurs déjections sont ramassées *(des distributeurs, à l'entrée de cet espace, sont à votre disposition).*
- Les fleurs font partie de l'harmonie du site, leur cueillette est interdite.

SENTIERS DE RANDONNÉE

GR Mont-Saint-Michel

Une table de pique-nique et des bancs ont été installés près de la passerelle qui mène au nouveau terrain de pétanque et au départ d'un circuit de randonnée.

Nos parcours de randonnée sont de plus en plus fréquentés, le point de départ de l'ensemble de ces circuits est situé sur la place de l'église.

Les descriptifs des circuits sont accessibles sur le site internet de la mairie et le balisage des chemins, géré par la Communauté de communes de l'Ernée, a également été remis à jour ainsi que les fiches thématiques de ces parcours. Le téléchargement peut être aussi réalisé sur le site internet de la Communauté de communes de l'Ernée.

Le chemin de Grande Randonnée du Mont-Saint Michel passera désormais par le centre bourg et sera finalisé dans le courant de l'année.

< *A noter que le passage du circuit pour aller à Pontmain est également balisé et passe aussi par notre centre bourg.*

PROPRETÉ DE LA COMMUNE ET FLEURISSEMENT

FLEURIR et ENTRETENIR nos ESPACES NATURELS

En juillet le jury régional des villages fleuris est passé dans la commune pour confirmer la 2e fleur du label.

La municipalité remercie toutes les personnes qui participent à l'embellissement de notre commune par le fleurissement et l'entretien des abords de leur maison. Ils participent activement, avec les agents municipaux à la promotion de notre commune.

Un nouvel espace de convivialité a été réalisé dans les jardins du presbytère, nous vous invitons à venir vous y détendre.

Dernièrement un arbre «Symbole» a été planté dans le jardin public.

Une JOURNÉE CITOYENNE pour L' EMBELLISSEMENT de la COMMUNE

Andouillé a organisé sa première journée citoyenne et on peut déjà parler d'un véritable succès.

Embellir notre commune, faire que chacun s'approprie son cadre de vie, participe à l'entretien de son trottoir, des abords de sa maison mais aussi de son lieu de vie, de sport ou de loisirs. Ainsi, 90 personnes étaient présentes le samedi 15 juin pour travailler sur différents ateliers définis par la municipalité :

- Le centre bourg, ses trottoirs, ses caniveaux et ses parterres.
- Le jardin public, ses allées, sa passerelle et son jardin.
- La réhabilitation de notre arbre des rencontres des communes aux noms burlesques et la reconstitution des pommes.
- La salle des fêtes et la restauration de la peinture de la scène.
- La salle des sports, son nettoyage et la peinture des portes de secours.
- Le stade de football et la peinture de la main courante.
- Le nettoyage de notre cimetière.
- L'installation de jeux au lotissement de la Grange.
- L'entretien de nos chemins de randonnée où les engins ne peuvent accéder.

Un grand merci à tous pour votre investissement, particuliers, associations venus nombreux à cette première journée qui en appelle d'autres et surtout qui démontre tout l'attachement qui est le vôtre à notre commune et à son cadre de vie.

Terminée dans la convivialité, autour d'un repas et d'un barbecue, cette 1re journée avait pour objectif de mobiliser et que chacun puisse être acteur, responsable et fier de sa commune.

LA MAISON DES JEUNES

Un FONCTIONNEMENT mieux ADAPTÉ

Le service a repris depuis décembre 2018 avec un nouveau fonctionnement. Les élèves de CM2 peuvent dorénavant fréquenter les lieux.

Pour chaque période, vous retrouverez le programme d'animation sur le site de la mairie.

Une inscription à certaines activités est obligatoire sur le portail citoyen.

Cet été, un séjour passerelle sera proposé du 29 juillet au 2 août pour les 11 - 15 ans.

En PROJET : En 2019, la Maison des Jeunes proposera la création d'une junior association afin de permettre aux jeunes Andolléens la mise en place de divers projets : voyage en Europe, mise en place d'un cabaret, radio jeunes et encore pleins de projets possibles à mener par les jeunes.

Ouverture 3 samedis par mois de 10h à 12h.

VACANCES SCOLAIRES

LUNDI : 14h-18h30
MARDI : 14h-22h
MERCREDI : 10h-18h30
JEUDI : 14h-18h30
VENDREDI : 14h-22h00

Activités durant les vacances : *karting, soirée tartiflette, atelier peinture à la MDJ, escape Game, shopping et initiation au Nail Art, foot salle, bubble foot et encore +.*

Nadège KIRSZENBAUM
Animatrice jeunesse.

SEMAINES SCOLAIRES

MERCREDI : 12h-18h30
VENDREDI : 17h-22h30
SAMEDI : 10h-18h30
(1 fois/mois)

RETOUR en IMAGES

Rénovation de la Maison des Jeunes

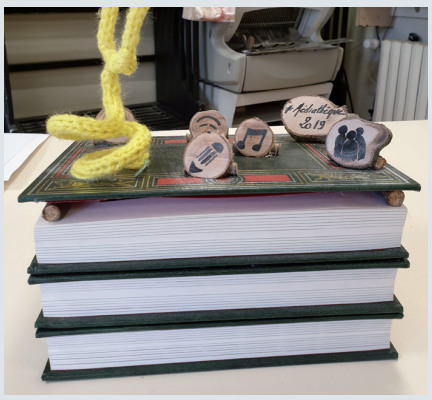

La boîte à suggestions «Médiathèque»

LA MÉDIATHÈQUE

RÉPONDRE aux BESOINS des CONCITOYENS

Notre bibliothèque souffre d'un manque cruel d'espace. De plus, son fonctionnement avec un étage ne respecte pas les normes d'accessibilité que requiert un bâtiment recevant du public.

Un temps envisagé, mais faute d'avoir pu trouver un terrain d'entente sur l'achat de l'ex-supérette rue du Dr Jouis, le Conseil Municipal a finalement décidé du transfert de notre bibliothèque actuelle vers les salles Ménil et Bretagne.

En effet ces 2 salles, certes utilisées par nos associations, ne sont pas très bien adaptées. L'une est trop grande et coûteuse en chauffage pour n'accueillir souvent qu'une vingtaine de personnes et surtout peu utilisable lorsque l'orchestre d'harmonie répète dans la salle voisine. L'autre est plus utilisée mais trop dépendante de la grande salle quand un évènement s'y déroule.

C'est donc un espace d'environ 300 m² qui sera restructuré pour y accueillir la nouvelle médiathèque mais aussi répondre aux besoins en locaux supplémentaires de l'école de musique intercommunale dont les effectifs sont croissants.

En parallèle, la salle polyvalente près de la mairie sera totalement rénovée pour tenir compte du besoin en salle de nos associations et de nos concitoyens.

La 1re phase de ce projet est de bien identifier les besoins et attentes de tous quant à l'utilisation de ce nouvel outil. En effet, une médiathèque doit permettre à un très large public de se retrouver, de se rencontrer et d'avoir à sa disposition un panel plus élargi d'accès à la culture.

La rédaction d'un PSCES (Projet Scientifique Culturel Éducatif et Social) est donc indispensable pour mener à bien ce projet. Il est désormais finalisé et a tenu compte des retours recueillis lors de la consultation publique «Je rêve ma médiathèque» à laquelle bon nombre d'entre vous ont participé.

Au cours du dernier trimestre, c'est l'étape conception de cet espace qui sera à l'ordre du jour : choix de l'architecte et finalisation des financements. La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) nous accompagnera dans ce dossier, d'où l'importance d'une bonne réflexion en amont le PSCES (Projet Scientifique, Culturel, Éducatif et Social) et ainsi obtenir des subventions conséquentes. D'ores et déjà, des subventions d'un montant de 71 000 € ont été positionnées via l'intercommunalité. Par ailleurs, une commission spécialement constituée suit ce projet et effectue de nombreuses visites vers les médiathèques environnantes pour y puiser les bonnes idées de réalisation et d'aménagements intérieurs.

REPAS des AÎNÉS

Avec ses tables nappées de bleu et de gris la salle avait un air de fête le 18 novembre 2018 à l'occasion du traditionnel repas des seniors âgés de 70 ans et plus. Certaines personnes étaient accompagnées par un membre de leur famille.

250 personnes avaient répondu présentes à ce traditionnel repas ainsi que notre centenaire, Madame Jeanne Chesnel venue partager le dessert.

Le repas a été concocté par Sébastien Pichereau et l'animation par Lila, chanteuse qui a su séduire nos aînés et en fin de repas les faire danser pour clôturer cette journée.

En 2019 le repas se déroulera le

DIMANCHE 17 NOVEMBRE.

L'animation sera assurée par l'accordéoniste de Pierre Perret «Gilou et son petit accordéon»,
accompagné d'un chanteur.

BANQUE ALIMENTAIRE

Nous remercions les bénévoles qui ont participé à la collecte pour la banque alimentaire, le 30 novembre et 1er décembre 2018. Le poids des denrées s'est élevé à 339 kg.

RESTAURANT SCOLAIRE

Depuis un an, 250 enfants des écoles (publique et privée) déjeunent au restaurant scolaire de la Daumerie entre 11h45 et 12h45. Le service est assuré par Sylvie Van den Bosch, assistée pour la vaisselle de Françoise Cottereau.

A la demande du Conseil Départemental, une nouvelle embauche a été faite par la commune pour assurer la confection des repas au collège pour les enfants de nos écoles.

C'est Anita Bouvet, habitant à Andouillé, auparavant employée de restauration à l'Immaculée Conception, qui a été recrutée et a pris ses fonctions le 15 mai.

Elle travaille 4 heures le matin au collège sous la responsabilité du chef de cuisine et ensuite assure le service des repas au restaurant scolaire de la Daumerie.

Ainsi, une continuité entre la fabrication des repas et leur service au restaurant scolaire est assurée.

Encadrement des trajets et service à table :

› POUR L'ÉCOLE DU SACRE-CŒUR

Maternelles :
Yvette Rouland
et Nathalie Fortin
Primaire : Stéphanie Piaulet et un professeur des écoles pour le trajet aller et
Johanna Barré pour le retour.

› POUR L'ÉCOLE 123 SOLEIL

3 ATSEM : Valérie Lefeuvre,
Delphine Le Mée,
Virginie Viel
et Thérèse Garnier.

› POUR L'ÉCOLE LA MARELLE

CP-CE1-CE2 :
Johanna Barré
et Damien Morice
CM1 -CM2 :
Nadège Kirszenbaum
et Marie-Pierre Bonnin.

Les enfants des maternelles des 2 écoles sont servis à l'assiette et pour les primaires un self est à leur disposition.

Ce qui permet aussi de sensibiliser les enfants au tri et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Pendant les vacances scolaires, elle assure seule, la confection des repas à la cuisine du collège et leur distribution à la Daumerie. En accord avec Sylvie Van den Bosch et pour prendre en compte ses qualifications, Sylvie travaille désormais en animation dans le service enfance-jeunesse.

LOISIRS

CINÉ BLEU

Le 2e mardi de chaque mois
Gina Coart ou Annick Dourdain,
conseillères municipales, conduisent au cinéma
à Ernée les personnes qui le souhaitent
avec le minibus de la commune.

N'hésitez pas à vous inscrire à la mairie 02.43.69.72.72.
Attention ! nombre de places limitées.

Si vous avez des difficultés à vous déplacer,
il est possible d'aller vous chercher à votre domicile.

RAM (Réseau d'Assistantes Maternelles)

Céline Manceau, animatrice du RAM (Réseau d'Assistantes Maternelles) est présente certains mardis matins à l'ATRIUM de la Daumerie ou au Dojo. L'accès à ces ateliers est libre et gratuit. C'est un lieu d'échanges et de découvertes. Pour toute demande d'informations n'hésitez pas à contacter l'animatrice au 02 43 05 46 36.
Le planning des animations proposées et des dates prévues est affiché sur le panneau dans l'entrée de la mairie (partie Communauté de communes).

CLUB de L'AMITIÉ

68 adhérents se retrouvent
tous les mercredis
de 13h30 à 17h30
à la salle polyvalente.

Différentes activités sont
proposées :

- ✔ Jeux de cartes
  (belote ou tarot)
- ✔ Scrabble
- ✔ Dominos
- ✔ Boules.

4 repas sont aussi proposés
dans l'année.

N'hésitez pas,
venez les rejoindre.
Contact : 02 43 69 70 48
M. Lochard, président.

ANDOUILLÉ & VRABLÉ

BILAN des ACTIVITÉS

En 2018 notre association a accueilli les familles slovaques pendant une semaine. Depuis la création de l'association en 2005 c'était le septième voyage des familles slovaques.

Lors de ce séjour nous avons visité la côte bretonne et le parc d'attraction du Puy du Fou.

Les familles sont reparties avec de très bons souvenirs et attendent les familles françaises en août 2019 pour leur faire découvrir l'ouest de la Slovaquie et le sud de la Moravie.

Vide jardin : il est organisé par l'association depuis de nombreuses années.

Une ambiance conviviale qui attire de plus en plus de visiteurs.

En 2018 plus de 40 exposants ont proposé un large choix de plantes, d'outils... à plus de 1 000 visiteurs.

Contact : Maria Gombert - 02 43 01 57 45
jumelagevrableandouille@gmail.com

ANDOUILLÉ & FARNSFIELD

Les PUCES ANDOLLÉENNES

Dimanche 11 novembre, la salle des fêtes accueillait les Puces andolléennes. C'était la trentième édition de cette manifestation annuelle. Près de 1 100 personnes se sont déplacées dans la salle que les exposants ont réussi à transformer pour l'occasion en caverne d'Ali Baba. En flânant dans les allées bordées de stands, les visiteurs ont pu constater la variété des étals : vaisselles anciennes, jouets, vêtements pour tous âges, livres, cartes postales, disques vinyles, CD...
Chacun et chacune a pu jeter un œil, compléter une collection, acheter à bon prix, rencontrer des personnes et converser...

Les bénéfices générés vont servir à financer ;

- la vie de l'association,
- l'accueil des amis de Farnsfield du vendredi 26 au mardi 30 juillet 2019,
- l'organisation de cours d'anglais.

Contact : Patrice Boudin - 06 52 37 38 78
comite.jumelage.farnsfield@wanadoo.fr

Avis

Le comité de jumelage Andouillé-Farnsfield RECHERCHE des familles françaises, ayant de jeunes enfants, désireuses d'entrer dans notre jumelage.

ANDOUILLÉ - ST-GERMAIN-LE-GUILLAUME & WEISSENSBERG

30 ANS du JUMELAGE ALLEMAND : POURQUOI un JUMELAGE

Contact : Gilbert Besnier - 02 43 01 14 25
jumelage.weissensblerg@gmail.com

Weissensberg
Andouillé
Saint-Germain-le-Guillaume
Comité de
JUMELAGE

Contribuer à faire comprendre les pays dans leurs diversités, sensibiliser au travail de mémoire, à l'histoire et aux valeurs communes.

Il est préférable de rapprocher les différents peuples pour se connaître et découvrir la vie de chaque région avec sa culture et ses coutumes.

C'est très enrichissant pour notre jeunesse et les plus anciens. Ces rapprochements permettent de nous conduire à une meilleure entente et favorisent la paix en Europe et dans le monde.

Pour cela, les villes d'Andouillé et Weissensberg en Allemagne avaient signé des accords de jumelage en 1988, un échange qu'il faut entretenir pour favoriser la coopération et la culture entre nos deux pays. La dernière rencontre a eu lieu à Andouillé du 30 mai au 2 juin et trente ans ça se fête !

Habitants d'Andouillé, rassemblez-vous par l'intermédiaire des jumelages et adhérez au comité de jumelage Andouillé, St-Germain-le-Guillaume, Weissensberg

Vive la Bavière et la région de l'Allgaü.

RETOUR en IMAGES

Visite des marais salants

Visite de la caserne

Signature de la charte

L'HARMONIE SAINTE-CÉCILE

QUI, POURQUOI, QUAND, OÙ ?

L'Harmonie d'Andouillé/Chailland/Saint-Germain-le-Guillaume est un ensemble de 50 musiciens, affichant jeunesse et dynamisme de pair.

Vous pourrez retrouver l'harmonie Sainte-Cécile aux commémorations patriotiques. Elle propose aussi une formation Variet' pour animer vin d'honneur, assemblées générales manifestations diverses et variées…

Pour toute information, contactez
secretaire@harmonie-andouille.fr
Pour ne rien rater de l'actualité de l'harmonie, rendez-vous sur www.harmonie-andouille.fr ou sur www.facebook.com/harmonieandouille ou https://twitter.com/oh_andouille

***1887,** pour rappel, est l'année de création de l'association en tant que structure musicale. Au fil des dernières décennies, l'association de l'Harmonie s'est ancrée sur notre pays de l'Ernée, avec les rattachements auprès de Saint-Germain-le-Guillaume et Chailland.*

L'harmonie vous propose d'animer musicalement 2019, et vous invite à la rejoindre avec différents projets :

- Participation à la Comédie Musicale autour des Œuvres de Jules Verne, les 14 & 15 septembre à Mayenne.
- Soirée Oktoberfest (fête de la Bière concept Bavarois) à Andouillé samedi 5 octobre.
- Concert de Sainte-Cécile (fin novembre ou début décembre, lieu à définir).

A L'AFFICHE CET ÉTÉ

FEU D'ARTIFICE et MARCHÉ FESTIF des PRODUCTEURS

Le traditionnel feu d'artifice s'est déroulé comme les années précédentes sur la zone de loisirs à proximité du terrain de camping. Il était offert par la municipalité.

Auparavant, l'ASA (Amicale Sportive d'Andouillé a proposé un marché festif de producteurs ; l'occasion pour les visiteurs de découvrir de nombreux stands et de goûter aux plats cuisinés par certains exposants ; pique-nique et buvette mis à disposition, permettant ainsi à chacun d'échanger dans une ambiance très conviviale.

Une soirée cabaret en présence de Laetitia Malecki a précédé le feu d'artifice.

LE CIRQUE à ANDOUILLÉ

Organisé par le service enfance jeunesse, cette prestation ouverte à tout public avec une entrée au tarif très abordable a permis aux accueils de loisirs de la CCE et à de nombreux Andolléens de retrouver les joies du cirque.

A noter sur vos Agendas

FORUM des ASSOCIATIONS

Samedi 7 Septembre 2019

de 10 h 00 à 13 h 00 - Salle des Fêtes

LE COMITÉ DES FÊTES D'ANDOUILLÉ

JOIE et BONNE HUMEUR au RENDEZ-VOUS

En 2019, c'est une nouvelle équipe multi générationnelle qui se mobilise afin de prévoir des animations, de les organiser et finalement de faire vivre notre belle commune.

D'ores et déjà 2 temps forts ont été renouvelé cette année :

- la matinée tripes qui a eu lieu le dimanche 10 mars et
- la soirée Beaujolais prévue le vendredi 22 novembre.

«Toute l'équipe tient à remercier l'ensemble des bénévoles, les commerçants, la mairie, les habitants, les familles et les amis qui partagent depuis le début cette aventure à nos côtés».

RETOUR en IMAGES

Une nouvelle équipe multi-générationnelle

A la vôtre et au Comité des Fêtes...

On va vous préparer un bon petit plat...

Dans une ambiance conviviale, tous à table...

Les bonnes tripes...

Des moments de rencontres...

ADMR https://www.admr53.fr/actualites/campagne-admr-2019 - Tél. 02 43 68 10 44

L'Association pour tous, toute la vie, partout

Située 14 bis, rue du Docteur-Jouis, l'ADMR, c'est ????

› UNE ASSOCIATION comprenant :

- 1 secrétaire
- 28 aides à domiciles
- Une quinzaine de bénévoles
- 251 «clients»
- 9 communes : Andouillé, La Bigottière, Montflours, St Germain-le-Fouilloux, St-Germain-le-Guillaume, St-Jean-sur-Mayenne, St-Germain d'Anxure, Sacé, Alexain.

› DES SERVICES pour :

- La FAMILLE (garde d'enfants à domicile, soutien familial etc.) ;
- RESTER CHEZ SOI (aide aux seniors, aux personnes en situation de handicap, etc.) ;
- La MAISON (ménage, travaux jardinage, etc.).

› DES PERSONNES (salariées & bénévoles) FORTEMENT IMPLIQUÉES :

Lors de manifestations, par exemple :

- L'installation dans le nouveau local le 13 juin 2018.
- La Journée « Portes Ouvertes » du 13 décembre 2018.
- Les Animations tous les 3 mois, la dernière en date le 18 décembre 2018.

Les animations du premier semestre 2019
5 février : crêpes et jeux de société. 2 avril : décoration de Pâques.
26 juin : Restaurant La Bigottière.

Les animations du second semestre 2019
15 octobre : initiation tablette - 17 décembre : décoration de Noël

En 2020 : 4 février : crêpes - 23 juin : repas au restaurant.

Mais aussi, au niveau de différentes actions, comme :

- La réorganisation de tous les services internes avec redéfinition et redistribution des différentes tâches attribuées aux bénévoles.
- La mise en place d'une démarche Qualité auprès de nos «clients» : (visites, évaluation des besoins, enquête de satisfaction, prévention des risques profession-nels) etc.
- La programmation de différentes réunions (de transmission, comité de suivi, etc. entre les aides à domicile et les bénévoles.

› DES VALEURS

- Être à l'écoute de TOUS.
- Apporter un soutien à toute l'Equipe (aides à domicile et bénévoles).
- Améliorer les services auprès de notre «clientèle».
- S'unir, se rencontrer, partager...

Pour garantir A TOUS une entière satisfaction.

RETOUR en IMAGES

Un nouveau local

Des membres très actifs

Secrétaires et bénévoles

JEANNE CHESNEL : UNE ANDOLLÉENNE QUI SAVAIT RENDRE SERVICE

Mme Chesnel a fêté ses 100 ans

Née à Andouillé un mois après l'armistice du 11 novembre 1918, alors que Marcel Quentin son père n'était pas encore revenu de la guerre.

Jeanne Chesnel a fêté ses 100 ans en décembre dernier.

«Je n'ai fait que suivre l'exemple de mon père qui, en dehors de ses merveilleuses compétences de menuisier, rendait service à ses semblables» dit-elle.

C'est ainsi que Jeanne Chesnel a dédié aux autres la totalité de sa vie.

Le préfet de la Mayenne Monsieur Frédéric Veaux a accepté de rendre un hommage au nom de l'État à cette femme d'engagement. La médaille de la Préfecture lui a été remise.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES, NAISSANCES, DÉCÈS, PARRAINNAGE.

NAISSANCES

MOUSSAY PERRE Marin	02/03/2018
ETILLIEUX Léandre	16/03/2018
LE FOURKIÉ Juliette	20/03/2018
LOURY Maëlys	25/03/2018
LAMOULIE Apolline	23/04/2018
DESGAGES Ninon	21/05/2018
GOUGEON Chloé	09/06/2018
PIRON Tom	14/06/2018
AUZANNEAU Kylian	19/06/2018
HERVIEUX Chloé	27/07/2018
LEBLANC Théo	02/08/2018
PAQUEREAU Marceau	08/08/2018
NEVEU Maël	08/08/2018
GOUGEON Hugo	27/08/2018
POUTEAU Eléna	28/08/2018
PÉAN Malo	26/09/2018
TRONCHOT Aaron	01/10/2018
JARDIN Léon	18/11/2018
FRANGEUL Cali	30/11/2018
GUÉROT ROCHER Maël	07/12/2018
RICHARD Nathanaëlle	23/12/2018

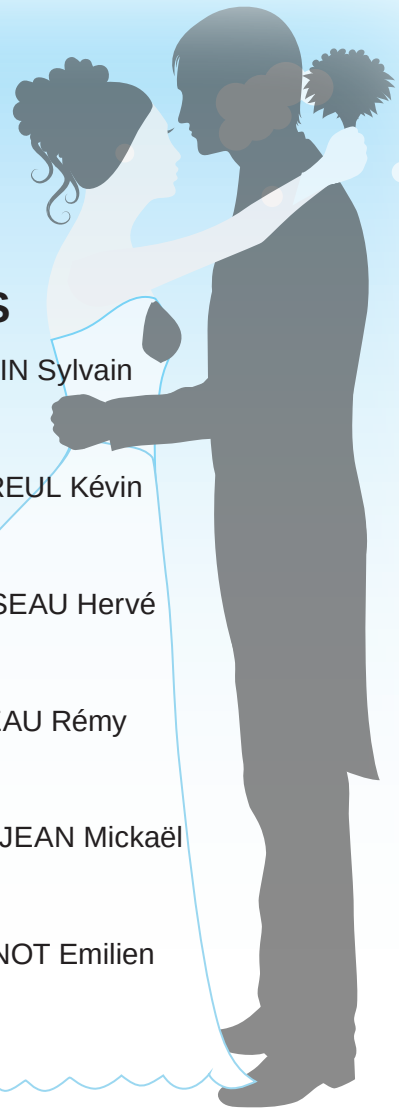

MARIAGES

ROBIEU Marlène & JANNIN Sylvain
24/03/2018

COULON Maëva & CLAVREUL Kévin
23/06/2018

RIVIÈRE Pascale & ROUSSEAU Hervé
18/08/2018

GIGAN Marielle & VOLTEAU Rémy
25/08/2018

LEVÊQUE Pauline & GRANDJEAN Mickaël
29/09/2018

GOMOND Mélissa & CHAINOT Emilien
19/10/2018

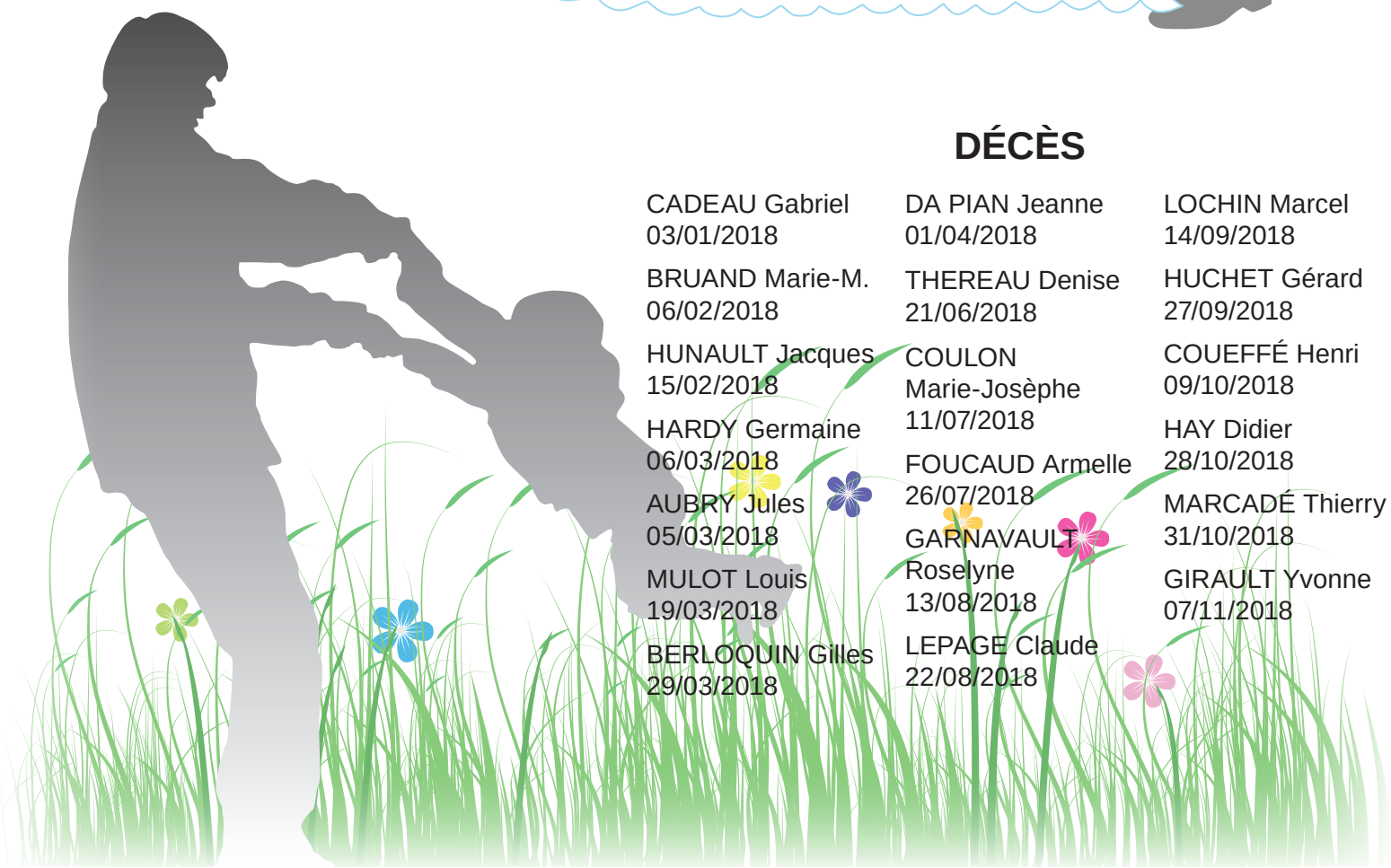

DÉCÈS

CADEAU Gabriel
03/01/2018

BRUAND Marie-M.
06/02/2018

HUNAULT Jacques
15/02/2018

HARDY Germaine
06/03/2018

AUBRY Jules
05/03/2018

MULOT Louis
19/03/2018

BERLOQUIN Gilles
29/03/2018

DA PIAN Jeanne
01/04/2018

THEREAU Denise
21/06/2018

COULON Marie-Josèphe
11/07/2018

FOUCAUD Armelle
26/07/2018

GARNAVAULT Roselyne
13/08/2018

LEPAGE Claude
22/08/2018

LOCHIN Marcel
14/09/2018

HUCHET Gérard
27/09/2018

COUEFFÉ Henri
09/10/2018

HAY Didier
28/10/2018

MARCADÉ Thierry
31/10/2018

GIRAULT Yvonne
07/11/2018

Infos pratiques

SERVICES COMMUNAUTAIRES

C.C.E.
Parc d'activités de la Querminais - 53500 ERNÉE
Tél. : 02 43 05 98 80 - Fax : 02 43 05 24 45
E-mail : cc-lernee@wanadoo.fr - Site : www.cc-lernee.fr
Ouvert du lundi au jeudi :
8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00.

EAU et ASSAINISSEMENT
C.C.E. - **Tél. 02 43 05 03 94** - eau.lernee.fr

C.I.A.S.
Parc d'activités de la Querminais - 53500 ERNÉE
Tél. : 02 43 05 46 31 - Fax : 02 43 05 46 32
centre.de.ressources.ernee@wanadoo.fr

ENSEIGNEMENT

ÉCOLES
École Maternelle 1-2-3 Soleil
6 rue du Docteur-Jouis - **Tél. : 02 43 69 76 30**

École Primaire La Marelle
4, rue du Chemin de Fer - **Tél. : 02 43 69 72 74**

École du Sacré-Cœur - Maternelle et Primaire
24, rue E.-Dufourd - **Tél. : 02 43 69 74 87**

COLLÈGE DES SEPT FONTAINES
33, rue E.-Dufourd - **Tél. : 02 43 01 58 40**

I.T.E.P.
Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
22, rue U.-Benoist - **Tél. : 02 43 69 75 19**

URGENCES

GENDARMERIE
24, rue U.-Benoist - **Tél. : 17 ou 02 43 26 18 10**

La brigade est placée sous le commandement de l'adjudant Antoine MICHEL.

Horaires d'ouverture au public
(brigades groupées Andouillé - Port Brillet)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Andouillé				10 h - 12 h			
	14 h - 18 h		14 h - 18 h			14 h - 18 h	
Port-Brillet	8 h - 12 h	8 h - 12 h	8 h - 12 h	8 h - 12 h	8 h - 12 h	8 h - 12 h	9 h - 12 h
	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h	15 h - 18 h

SAPEURS POMPIERS
Centre de Secours : 1, rue de la Convenancière
Tél. : 18 ou 02 43 69 73 05 - Fax : 02 43 69 73 05
Le corps des sapeurs pompiers volontaires d'Andouillé est placé sous le commandement du chef de centre, le lieutenant Sébastien MORDRET.

MÉDECINS
Docteurs Sarah et Baptiste DUNET : 2, rue Frédéric Chaplet
Tél. : 02 52 46 02 20 - Permanence des soins - **Tél. : 116 117**

PERMANENCES

ASSISTANTE SOCIALE
Elle reçoit en mairie les mardis et jeudis sur rendez-vous de 14h00 à 16h00.

En dehors de ces jours, s'adresser à l'antenne Solidarité d'Ernée **Tél. : 02 43 11 26 28**.

TRANSPORT

SNCF
A Laval, à 15 km. Renseignements : 36 35 ou sncf.com

SERVICE QUOTIDIEN DE CARS
S'adresser à Région des Pays de la Loire
Tél. 02 43 66 69 52

NB : Il n'y a pas de service les dimanches et jours fériés.

Attention : les arrêts d'autocar ont été transférés :
- au niveau du parking du cimetière : Ernée/Laval
- au n° 7 rue de la Poste : Laval/Ernée.

PETIT PÉGASE
Pour se déplacer en Mayenne, et aussi à Fougères et St-Hilaire du Harcouët.

Petit Pégase est à votre disposition :
- du lundi au vendredi, 9 h 00-16 h 00 sans interruption ;
- le samedi, de 8 h 30 à 11 h 00.

Renseignements et réservations :
Tél. : 02 43 66 53 53
Tarif/Personne/trajet simple :
2 € dans le secteur

DÉCHETTERIE
Z.A. de la Maladrerie - **Tél. : 02 43 01 13 45**
Facturation - Renseignements CCE
Tél. : 02 43 05 24 53

Horaires d'ouverture
du 1er janvier au 31 décembre :

Lundi, Mercredi et Vendredi : 16 h 00 à 17 h 30
Samedi : 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00

EDF
Sécurité dépannage : 09 726 750 53
Agence locale de Laval :
118, rue Victor-Boissel - 53000 Laval

SPA (SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX)
Tél. : 02 43 53 72 21 - Z.I. des Touches - 53000 Laval

VÉTÉRINAIRE - Tél. : 02 43 69 73 19
CABINET COART - GUEDON - NICOT
ROUSSELOT - VANBELLE
5, boulevard Fortin ou 43 rue du Docteur-Jouis.
Pour les permanences, consulter la presse locale.

Commune d'Andouillé

Services municipaux

SERVICE PÉRISCOLAIRE

GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE
CENTRE DE LOISIRS
Impasse de la Daumerie

RESTAURANT SCOLAIRE
Tél. : 09 61 67 83 14

SERVICE JEUNESSE
Tél. : 09 75 73 86 41

Infos pratiques

BUREAU DE POSTE : 17 bis, rue de l'Hôtel-de-Ville
Tél. : 02 43 01 59 41 - Fermé le samedi après-midi.
Ouvert :
du lundi au vendredi : 13h30 à 16h30
Samedi : 9h30 à 11h30 **levée du courrier : 15h15**

TRÉSORERIE D'ERNÉE
Tél. : 02 43 05 18 93 - Fax : 02 43 05 86 97
E-mail : t053012@dgfip.finances.gouv.fr
Horaires d'ouverture :
lundi - mardi - jeudi : 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

CULTE - **Tél. : 02 43 69 73 72**
(Église catholique) Presbytère - 2 rue du Docteur-Jouis.

AIDES-FAMILIALES - **Tél. : 02 43 69 74 60**
S'adresser à Soeur Marie-José -11, rue Alfred-Jarry.

ADMR - **Tél. : 02 43 68 10 44**
S'adresser au secrétariat de l'association
14 bis, rue du Docteur-Jouis

SECOURS CATHOLIQUE
Annick POUPET
6 rue de Chailland - St-Germain-Le-Guillaume
Maryvonne LEGROS - La Tourmentière - Andouillé

C.L.I.C. Ernée Boc'age
Centre Local d'Information et
de Coordination gérontologique
20, avenue de Paris - BP 73 - 53500 ERNÉE
Tél. : 02 43 03 37 13

VOS ÉLUS

Permanence sur rendez-vous

Maire et Adjoints. Une permanence est assurée chaque jour à la mairie, soit par le maire, soit par l'un de ses adjoints.

Astreinte élus

En cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la Mairie, il est possible de contacter un élu municipal d'astreinte au numéro : **06 20 29 54 30.**

SERVICE ADMINISTRATIF

16, rue de l'Hôtel-de-Ville
E-mail : mairie.and53@wanadoo.fr
Site : www.ville-andouille.fr
Tél. : 02 43 69 72 72 - Fax : 02 43 68 77 77

LUNDI		14 h 00 - 18 h 00
MARDI	9 h 00 - 12 h 00	14 h 00 - 18 h 00
MERCREDI	9 h 00 - 12 h 00	14 h 00 - 18 h 00
JEUDI	9 h 00 - 12 h 00	14 h 00 - 18 h 00
VENDREDI	9 h 00 - 12 h 00	14 h 00 - 18 h 00
SAMEDI (sauf août)	9 h 00 - 12 h 00	1er du mois

BIBLIOTHÈQUE

6, place du Petit Ménil
E-mail : bibliotheque.and-53@wanadoo.fr
site internet : http://bibdandouille.blogspot.fr
Tél. : 02 43 37 68 50 - Fax : 02 43 68 77 77

Horaires d'ouverture :

MARDI		15 h 45 - 18 h 30
MERCREDI	10 h 00 - 12 h 00	14 h 00 - 18 h 30
VENDREDI		15 h 45 - 18 h 30
SAMEDI	10 h 30 - 15 h 00 (en continu)	

Dernier emprunt : 15 mn avant la fermeture

SALLES

Salle Omnisports	35, rue E.-Dufourd	**Tél. 02 43 69 74 58**
Salle de Judo	35, rue E.-Dufourd	**Tél. 02 43 69 74 58**
Salle des Fêtes	35, rue E.-Dufourd	**Tél. 02 43 69 74 68**
Salle du Ménil	Rue de Bretagne	**Tél. 02 43 58 54 09**
Stade Municipal	35, rue E.-Dufourd	**Tél. 02 43 68 79 30**
Cours extérieur de Tennis	Rue E.-Dufourd	
Stade en stabilisé et Piste d'Athlétisme *(derrière la salle des sports)*		Rue E.-Dufourd
Jardin Public CRAPA	Allée des Îles	
Camping Municipal	Allée des Îles	**Tél. 02 43 01 18 10** **Tél. 06 14 81 75 16**
Terrain de Pétanque	Rue du Dr-Jouis	
Jardins familiaux	Rue de Bretagne	
Salle polyvalente de loisirs	16, rue de l'Hôtel-de-Ville	
Salle de Musique	2, rue du Dr-Jouis	**Tél. 02 43 01 19 88**

Sentiers pédestres, équestres, vtt (dépliants en mairie)

RETROSPECTIVE

Comice Agricole

29 Juin 2019 «Les Louvières» à ANDOUILLÉ